

Numéro spécial: « Quand les clans jugent... »

3^e Année - N° 90

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

17 Juillet 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

LA LOI DE LYNCH



Lire, en pages 12 et 13, l'horrible et véridique récit de Tiburce GRANT: *A nous le nègre!*

En pages 4 et 5: La loi du Milieu (*A la loyale*), par Paul BRINGUIER.
En pages 8 et 9: La loi du Gangland (*Le silence ou la mort*), par Roy PINKER.

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION

35, Rue Madame
PARIS - VI^e
Téléphone : LITRÉ. 32-11

GEORGE-KESEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

La vie des forçats



par Eugène Dieudonné

Un homme est sorti de son tombeau et il nous parle... Eugène Dieudonné, après avoir vécu quinze ans dans l'enfer où l'erreur l'avait jeté, nous donne, après en avoir publié quelques chapitres dans *DéTECTIVE*, une étonnante Vie des forçats.

Nos lecteurs se souviennent de cette relation étincelante, la plus complète, la plus pittoresque, la plus douloureuse qui ait jamais été publiée sur le bagne. Ce tragique roman vécu prend un relief nouveau (1). Dieudonné a enrichi son premier récit par d'autres récits dont l'hallucinante vérité déconcerte, émeut, conquiert. Ainsi nous est-il possible de mieux connaître l'homme...

Ses aventures ont été nombreuses. Il a risqué la mort par l'évasion pour gagner le droit d'être publiquement jugé. Toutes les mains se sont tendues. Un adolescent qui n'avait jamais vu son père a pleuré, comme le rappelle Albert Londres, dans une admirable préface à la Vie des forçats. Mais c'est un beau papa, un beau papa ! Dieudonné, en même temps que la liberté, avait retrouvé le droit d'embrasser son fils...

Je viens de lire la Vie des forçats. Ce qu'un innocent peut souffrir en s'entendant condamner à mort — A mort ! — ce qu'il peut ressentir quand dans sa cellule du quartier 7 de la Santé, il entend par un matin silencieux la guillotine se monter sous ses fenêtres et des cellules s'ouvrir, tandis que la sienne reste fermée, tout cela Dieudonné l'a exprimé comme personne ne pouvait le faire, comme personne ne l'a fait.

Nous le suivons à Saint-Martin-de-Ré, au bagne, aux îles du Salut, dans les camps où s'amollissent les caractères, où se contractent les fièvres mortelles. Nous l'accompagnons au milieu des malheureux et des aventuriers du bagne, découvrant le mystère de tant de vies dramatiques, de tant d'existences romanesques. Nous sommes emportés avec lui, sur la route de la liberté, à la recherche de la « belle des belles ».

Il faut lire la Vie des forçats : livre tragique, livre humain, un beau livre, riche d'une vérité et d'une aventure que — n'est-ce pas Dieudonné ? — nous avons bien failli ne pas connaître !...

Henri DANJOU.

(1) La vie des Forçats. Éditions de la Nouvelle Revue Française.

Prochainement :

MA FOLLE VIE !

par le comte
Enguerrand de Marigny

descendant direct du célèbre Enguerrand qui, au XIV^e siècle, fit dresser le gibet de Montfaucon, et y périt lui-même la corde au cou.

LA LANTERNE SOURDE

Désordre

Partout, et chez tous les peuples, chez les sauvages comme dans les États où la civilisation paraît avoir été portée au point le plus élevé, se rencontrent les exemples d'une Justice en marge de l'autre, obéissant à des fins diverses et qui paraît être une parodie de celle-ci.

DéTECTIVE publie aujourd'hui même une importante documentation sur le sujet : le lynch et le talion, la loi des *gangmen* et la loi du milieu, ces deux dernières appliquées par ceux qui se déclarent avec une certaine ironie des hors-la-loi, tandis que le lynch et le talion apparaissent au contraire comme les signes d'une violente réaction populaire contre des individus coupables, recherchés par la Justice, et auxquels la fureur populaire ou un code barbare a appliqué un châtement impitoyable.

Ce qu'il y a de particulièrement suggestif dans ces cas, c'est l'attitude de la Justice officielle ; aux États-Unis, où le lynch se pratique encore couramment sur les nègres dont le crime est flagrant, les magistrats et les policiers font semblant de l'ignorer ; ils cherchent à éviter toute responsabilité, ils s'en lavent les mains, et pour être sûrs de ne pas être éclaboussés par le sang du coupable, ils s'éloignent du lieu de l'exécution, ils ne demandent qu'à ne pas voir et qu'à ne pas entendre.

Certes, pour la forme — et c'est ici le comble de l'hypocrisie — ils protestent contre l'acte de violence qui va se commettre et... ils se retirent !

Pour le talion, il tend davantage à disparaître ; quelques peuplades l'emploient encore — on en trouve des vestiges dans certains États organisés — mais l'une des législations qui le consacraient officiellement, celle d'Abyssinie, l'a supprimé de son code, grâce aux efforts d'un prince intelligent et humain.

Mais en regard de ces abus légaux ou tacitement encouragés, se placent les procédures extra-légales, le code des hors-la-loi, la justice des *gangmen* et des hommes du milieu.

Qu'une ville comme Chicago, disposant de ressources budgétaires inconnues de nos municipalités, et ayant en son pouvoir cette force énorme que représente aujourd'hui l'armature économique, industrielle, administrative, financière des États-Unis, puisse être terrorisée par des bandits, cela passe l'imagination et ne sera pas l'un des moindres sujets d'étonnement pour l'historien de demain.

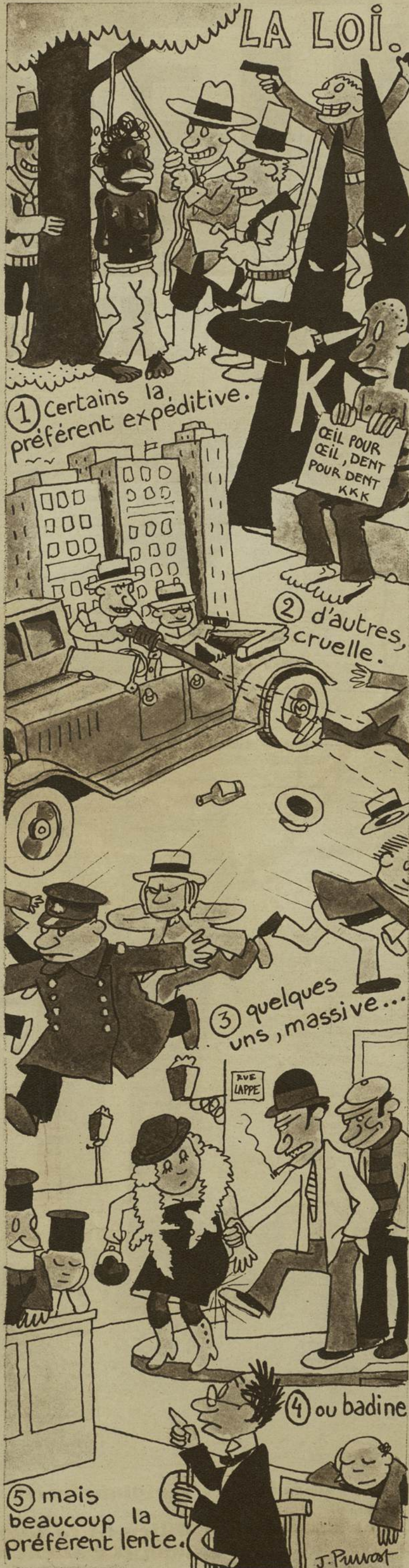
Et la loi du milieu ? Elle ne s'embarrasse pas de cas subtils, des controverses de systèmes divers ; elle est simple et rigoureuse, elle se fonde sur l'idée de loyauté nécessaire et elle est appliquée sans faiblesse ni variation.

Si le lynch et le talion sont mauvais, bien qu'ils aient pour but de châtier un coupable, et si les mobiles de ceux qui les exécutent sont désintéressés, que dire alors du code des *gangmen* et de la loi des hors-la-loi ?

Tous ces cas nous amènent à une conclusion identique : renforcer la Justice officielle, la seule et vraie Justice, en supprimant les abus ou les parodies qui la déconsidèrent et parfois la déshonorent.

Mais il faut bien le dire, la Justice a sa part de responsabilité dans cet affaiblissement, dans l'affaiblissement du respect que l'opinion publique lui doit. Elle doit prendre son rôle plus au sérieux, ne pas oublier qu'elle détient seule cette puissance exceptionnelle de juger, et elle doit tout mettre en œuvre pour que ni d'une façon ouverte et au grand jour, ni dans les ténèbres des clans ou dans les conciliabules de bouge, son pouvoir passe en d'autres mains.

Le respect qu'elle est en droit d'exiger des citoyens, elle doit le montrer vis-à-vis d'elle-même ; elle se respectera en étant forte, vigilante, laborieuse, éclairée ; une grande anarchie règne partout ; nous en dénonçons les ravages, nous indiquons les moyens de lutter contre ce désordre.



SOMMAIRE du N° 90

Page 3 :
LA LOI DU TALION
par M. Lecoq.

Pages 4 et 5 :
LA LOI DU MILIEU
par Paul Bringuier.

Page 6 :
FAITS DIVERS
La vie de vengeance d'un bandit
par Marius Larique.

Pages 7 et 11 :
ENFANTS DU MALHEUR (VII)
par Henri Danjou.

Pages 8 et 9 :
LA LOI DU GANGLAND
par Roy Pinker.

Page 10 :
PETITES CAUSES
Deux lettres d'amour
par Jean Morières.

Pages 12 et 13 :
LA LOI DE LYNCH
par Tiburce Grant.

Page 14 :
LA SCIENCE CONTRE LE CRIME (XXIII)
par Edmond Locard.

Du Freudisme, considéré comme moyen d'instruction

M^r Maurice Garçon revient d'Allemagne où il a fait à Marbourg et à Leipzig, sous les auspices de l'Université, deux conférences sur les Causes des erreurs judiciaires.

Magistrats, professeurs, avocats, étudiants vinrent nombreux applaudir l'éminent avocat... Mais, après la conférence, à Marbourg, principalement, les étudiants posèrent à M^r Garçon une série de questions — parfois embarrassantes — sur les réformes qui pouvaient être envisagées dans l'exercice de la justice.

C'est ainsi qu'une blonde étudiante en droit demanda à M^r Maurice Garçon s'il ne pensait pas que l'étude du freudisme serait particulièrement utile aux juges d'instruction, en leur donnant des affaires complexes soumises à leur examen une explication inattendue...

M^r Garçon a approuvé l'idée de l'étudiante de Marbourg.



Une amie complaisante

Et cette autre histoire de divorce, rabelaisienne s'il en fut ! Elle était évoquée lundi dernier devant la 7^{me} Chambre de la Cour de Paris. Une jeune femme affirmait que son mari avait eu pour elle le dédain le plus injurieux, et qu'après trois ans de mariage il s'était outrageusement conduit envers elle, au point de ne lui avoir pas fait subir encore... les derniers outrages.

A l'appui de son affirmation, elle produisait un certificat médical.

A quoi M^r Calzant, l'avocat du mari, répliquait que la jeune femme ne manquait pas de toupet, qu'en réalité son époux s'était montré vis-à-vis d'elle fort galant homme et mari très galant, et que le certificat produit était le résultat d'une escroquerie. Une jeune fille, amie complaisante de la femme, et pour rendre service à celle-ci dans son procès, avait subi de bonne grâce un examen médical sous le nom de la plaidreuse. Le tour était bien joué.

PASSE-PARTOUT

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies	65.»	35.»
Étranger	85.»	45.»
Tarif A	100.»	55.»
Tarif B		

Compte Chèque Postal n° 1298-37

LA LOI DU TALION

Il n'y a pas très longtemps, moins d'un an, j'étais en Amérique du Sud, en Colombie, sur les cimes sauvages du Cauca. J'arrivai un soir, à cheval, avec un marchand péruvien qui trafiquait là-bas d'ivoire et de caoutchouc, dans un village indien. La civilisation l'avait pénétré de manière fragmentaire. Les guerriers tiraient encore de l'arc, mais ils soutenaient leurs pantalons de peau avec des bretelles. Et la première femme que nous rencontrâmes portait des bas, de couleur différente, mais de soie. Le chef qui nous reçut nous fit partager le soir son repas. C'était dans une hutte assez confortable garnie de nattes et de peaux d'animaux gravées au poinçon chaud et colorées. Le repas se composa de quelques aliments servis et mangés à la hâte et d'une longue rêverie où tous les trois silencieux, buvions l'eau-de-vie en fumant la pipe. Mais dès le début, nous avions été intrigués, mon ami et moi, par de douloureuses clamours qui retentissaient dans le village. Il semblait, que tout près, une femme subissait un patient supplice. On n'interroge pas un hôte, surtout un chef. C'est lui qui à la fin comprit notre gêne, presque notre angoisse. Il tient un moment sa pipe dans sa main et dit :

« C'est une femme qui pleure. Son fils a subi ce matin le châtement d'un crime qu'il avait commis. »

« Je ne puis m'empêcher de demander avec quelque vivacité :

« Quel châtement ? Pour quel crime ? »

Le chef nous regarda, hésita. Peut-être sentit-il obscurément, à ce moment-là, que cette forme de justice nous étonnerait, civilisés, froisserait nos croyances et nos principes. Puis une sorte d'orgueil de la pureté de sa race renversa ses sentiments, et il continua avec une sorte de sourire souverain :

« Le fils de cette femme avait volé la femme de son voisin. Chaque jour, quand le mari partait pour la chasse, il rejoignait la complice dans sa case et leur amour était impur. Hier, le mari est rentré à l'improviste, il a surpris les deux amants sur sa propre couche. Son premier mouvement certes, a été de se faire justice lui-même, de tuer le voleur. Mais il était déjà vieux et affaibli, le jeune homme était fort, il n'a pas osé. Le soir, il est venu réclamer justice devant moi. J'ai réuni tout le monde dans ma maison, là où vous êtes. La femme adultère, le jeune homme, son père, le mari trompé. Le mari, sombre, garda d'abord le silence. Le père du jeune homme devinant quelles cruelles pensées de vengeance méditaient l'autre, proposa de payer l'offense une somme d'argent. Le mari secouait la tête. A la fin, il dit :

« Je réclame justice au nom de la loi du talion. Je veux que les coupables soient punis par où ils ont péché. »

Le jeune homme inconscient, laissa échapper une éclat de rire :

« Mais, je n'ai pas de femme, vieillard. » L'autre s'exaltait en parlant :

« Chef, j'ai surpris les deux criminels bouche à bouche. Le baiser est leur faute, je veux qu'ils périssent par le baiser. Tu connais la coutume, je te la réclame. »

« C'était vrai, la coutume existe. A vrai dire, elle n'avait pas été appliquée depuis longtemps, mais enfin, elle existe. Je ne pouvais pas refuser de l'appliquer. Le père du jeune homme baissa la tête. Les coupables tremblaient. »

Ce matin, toute la tribu était réunie sur le bord du Cauca. J'avais une dernière fois demandé en vain au mari de renoncer à sa cruelle vengeance. La mère du jeune homme se traîna à ses genoux. Il resta inflexible. La femme coupable, sanglotante, le jeune homme, pâle, furent emmenés l'un devant l'autre, collés l'un contre l'autre, poitrine contre poitrine, visage contre visage, liés ensemble par la ceinture. On les fit s'agenouiller, et au milieu du silence de

tous, le vieillard outragé, leur *cousil les lèvres ensemble*, joignit avec du fil et une grosse aiguille ces bouches ensanglantées. Ce fut horrible. Les suppliciés poussaient des cris étouffés, le sang ruisselait sur leur menton, sur leur cou. A la fin, le mari se releva avec une grimace de satisfaction. Unis pour ce baiser douloureux et éternel, les amants se regardaient avec des yeux d'agonie. Alors, on les transporta, paquet informe, symbole monstrueux de l'amour, dans une pirogue que l'on abandonna au fil du fleuve. Combien durera leur agonie ? Peut-être leur embarcation s'est-elle déjà écrasée contre des roches ou renversée en passant un rapide ? Peut-être continue-t-elle sa course folle en les emportant, râlant?... Le mari vengé est revenu dans sa maison que ne souille plus l'infidèle. Et vous entendez la mère du jeune homme. »

« C'est monstrueux, murmura le marchand péruvien. »

Le chef qui avait remis sa pipe à la bouche la reprit encore, grave et étonné.

« Le Talion, dit-il simplement. »

C'est la première loi du monde, c'est la plus ancienne ébauche du châtement. Moïse l'a énoncée :

« Vie pour vie, dent pour dent, œil pour œil, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure. »

C'est le symbole même du châtement, le principe du rachat parfait du crime, c'est la justice primitive, pure, comme un enfant nu debout sur une montagne sacrée.

La civilisation, les juridictions modernes ont aboli le talion, ont créé la relativité dans le châtement. Elles n'ont pu détruire le principe. L'homme garde dans le cœur cette idée simpliste et miraculeuse de la justice parfaite, de l'équilibre. Beaucoup de vengeances procèdent du talion, quand l'homme se fait justice lui-même, c'est le talion qui l'anime le plus souvent. Enfin, quoiqu'il soit fait par les juristes en robes sévères, quelque soient les principes évoqués dans les froides salles des tribunaux criminels, quelque puissante soit la justice patiente, raffinée, tortueuse et cruelle des civilisés, il y a encore des humains qui se soumettent

avec joie à la grande loi des premiers hommes.

Tous les grands voyageurs ont rapporté des exemples de cette justice primitive. Victor Forbin raconte qu'en Bolivie, un Indien eut un jour à se venger d'un Blanc, un Portugais. Le Blanc avait voulu abuser de la femme de l'Indien. Celui-ci, survenant, les deux hommes s'étaient battus. Le Portugais avait fini par s'enfuir en pirogue en laissant son adversaire grièvement blessé d'un coup de couteau.

Un an l'Indien rumina sa colère. Un jour, dans son village, arrivèrent deux autres Blancs, des Italiens, naturellement complètement étrangers à la première histoire. Alors, l'Indien se précipita et poignarda l'un d'eux.

« Un Blanc doit payer la souffrance que m'a infligée un Blanc », dit-il simplement.

Joseph Kessel a vu, en Abyssinie, la loi du talion appliquée dans toute sa rigueur, au moins dans les provinces féodales où l'autorité intelligente du ras Taffari ne pénétre que péniblement. Et on lui a conté l'aventure suivante :

« Deux jeunes gens, deux amis, chassaient ensemble. L'un d'eux monta sur un arbre au pied duquel son compagnon s'était assis. La branche se cassa et le jeune homme en tombant brisa de son poids la nuque de son ami qui fut tué. »

« Le père du mort vint réclamer au roi Menelik qui régnait alors, vengeance complète. Le jeune guerrier accusé se lamentait lui-même de la mort de cet ami cher et maudissait son imprudence. La foule réclamait sa grâce. Le père restait intransigeant. Il refusait la somme d'argent avec laquelle la coutume permet qu'on puisse racheter le sang versé. »

« Il a tué mon fils, il faut qu'il meure », répétait-il obstiné.

Alors, Menelik lui posa sa main sur l'épaule, courroucé :

« C'est bien, dit-il. Nous allons appliquer la loi. Tu monteras sur un arbre, le meurtrier involontaire de ton fils se placera au-dessous, tu te laisseras tomber et de ton poids, tu essayeras de lui briser la nuque. »

« Le père pâlit. C'était un vieillard. Il comprit que sa vengeance lui échappait. Il n'obtint même plus le prix du sang qu'il avait refusé. La loi qu'il avait invoquée se retournait contre lui. »

Chez les Esquimaux, la coutume reste formelle, et la fameuse police à cheval des solitudes glacées du nord du Canada a souvent à intervenir deux fois pour la même affaire, pour enquêter sur les circonstances du crime, puis du châtement du criminel par les proches de la victime.

Un jour, ainsi, en Alaska, dans un village d'Esquimaux, Ahkak convoitait Nutingnik. Pour avoir la femme, il tua le mari. Une nuit, il se glissa dans la hutte du couple, et avec une lanière servant à attacher les chiens, il étrangla Aglutuk. Puis il prit la femme. Cela dura un an. Les parents d'Aglutuk ne pensaient pas à se venger. C'est alors qu'un troisième soupissant de Nutingnik, jaloux, ralluma la haine dans leur cœur. Tant et si bien que le beau-frère du mort, Amokoué, sa belle-mère Kapotatchia et sa belle-sœur Ehkootuk décidèrent de faire subir à l'assassin la loi du talion.

Cela se fit au grand jour, et en grande cérémonie. Les trois vengeurs allèrent chez Ahkah, lui annoncèrent leur décision. Ahkah n'essaya même pas de discuter. Il se sentit perdu et se résigna. Il donna lui-même à ses exécuteurs quelques conseils, leur prêta sa lanière à chiens, la même qui avait servi pour le crime. Il se coucha ensuite sur le ventre. Kapotatchiak s'agenouilla sur son dos, lui passa la courroie autour du cou, serra. Elle n'était pas très robuste, elle céda vite sa place à Ekootuk qui la céda elle-même après quelques efforts infructueux à Amokoué. Enfin, Ahkah voulut bien mourir. Nutingnik avait assisté, indifférent, à cette exécution. Quand ce fut fini, Olepselak l'appela. »

La police canadienne avait été prévenue tardivement du meurtre d'Aglutuk. Le caporal Cornelius et le gendarme Brockie partirent pour l'enquête. Ils mirent trois mois pour atteindre le village. Quand ils arrivèrent, Ahkah était exécuté, tout le monde était d'accord. Ils auraient pu, ils auraient dû réfaire l'enquête, arrêter les justiciers expéditifs. Mais, ils sentirent que les Esquimaux ne comprendraient pas. Et le caporal Cornelius repartit avec le gendarme Brockie, dans les solitudes de glace, pour rentrer à leur caserne lointaine, désabusés.

Et c'est un missionnaire, dans la brousse malaise qui me conta le dernier fait-divers où la loi du talion joua. Un indigène aimait une femme qu'un de ses amis convoitait aussi. Une nuit, les deux amoureux se rencontrèrent près de la maison de leur maîtresse. Ils se battirent, l'un d'eux assomma l'autre. Puis, par un raffinement de gloriole, il profita de son évanouissement pour le pendre, par un pied, à un arbre, devant la fenêtre de sa bien-aimée. Celle-ci, en se levant, le matin, vit le pantin geignant qui se balançait à sa branche, et s'évanouit. On dépendit le malheureux. Mais le lien avait entamé la cheville gonflée, la gangrène s'y mit, on dut l'amputer.

Et le dimanche suivant, sur la place du village, devant toutes les filles parées et les hommes graves, pendant que les tam-tams sonnaient, le bourreau coupa le pied au vainqueur. Les deux hommes, d'ailleurs, se réconcilièrent. On les voit maintenant, clopiner bras-dessus, bras-dessous. Naturellement, la belle a pris un troisième amoureux qui a ses deux jambes.

« Œil pour œil, dent pour dent. »

M.

LECOQ.



« Pied pour pied ! »

Le commissaire se pencha vers le lit.
 « Encore une fois, je vous demande de me dire qui a tiré sur vous. Si vous êtes un homme, si vous n'avez pas le cœur tout à fait gâté, parlez. »

Fernand, la figure verdâtre, la bouche crispée, ne bougea pas.

Le commissaire se releva, fit des deux bras un geste d'impuissance, et regarda la vieille femme qui de l'autre côté du lit tremblait.

« Essayez, vous, madame. Essayez de lui faire dire le nom de son assassin. »

Elle était accourue de sa Provence quand elle avait reçu le télégramme de l'hôpital, le télégramme officiel qui lui conseillait de se hâter si elle voulait voir son fils. Sans bien comprendre, anéantie, elle avait entendu le récit que lui avait fait à la hâte un infirmier : Fernand, à la sortie d'un bal de la rue de Lappe, avait reçu d'un inconnu deux coups de couteau dans le ventre.

« Règlement de compte entre gars du milieu », avait ajouté l'infirmier en haussant les épaules.

Elle se pencha à son tour, mais plus près, s'appuyant sans peser des deux mains sur les épaules du mourant.

« Mon petit, mon petitou. Parle. Dis-moi qui t'a blessé. »

Il leva les yeux, la regarda qui pleurait, esquissa un pauvre sourire :

« Va, maman, dit-il doucement. Laisse, je ne peux pas. »

Le commissaire partit, les heures passèrent. Elle restait là, éroulée sur une chaise, silhouette informe et noire. Le lit de Fernand était à un bout de la salle, dans un renfoncement, un peu isolé, et personne n'avait osé lui dire qu'il fallait partir. Vers le soir, une femme arriva, les épaules étroites, serrées dans un manteau de satin au col de fourrure pelée, son chapeau à la main, chiffonné, parce que brusquement, elle l'avait senti trop rouge. Ses cheveux décolorés lui mangeaient le front jusqu'aux yeux. Elle s'avança en se tordant les doigts, on sentait qu'elle avait envie de se jeter en sanglotant contre le corps étendu, et qu'elle n'osait pas, qu'elle savait que cela lui était défendu.

« Fernand ! » gémit-elle, debout, les genoux contre les draps.

Il la regarda sans tendresse.

« Ecoute, » siffla-t-il. Elle se pencha. Il dit, vite, en regardant de biais la mère qui, les yeux hagards, ne voyait rien, n'entendait rien :



« Tu te remettras en ménage avec Charlot. Ça ne m'a pas porté bonheur ce que nous avons fait. Et, naturellement, tu la boucleres. Gare ! si tu as la langue longue. »

Elle osa poser sa main sur la joue couverte d'une sueur grasse.

« Il t'a tué, » sanglota-t-elle.

Une seconde il fut sur le point de s'attendrir. Il la regarda plus intensément, des larmes se mêlèrent dans ses yeux au trouble de la mort. Mais presque aussitôt il se ressaisit, échappa d'un mouvement de tête à la caresse et ricana :

« Occupe-toi donc de choses sérieuses. Alors, c'est entendu. Avec Charlot, de nouveau. Maintenant, file, tu me fatigues. »

Elle s'en alla en bégayant contre la chaise, contre les lits, suffoquée de plaintes ravallées. Fernand reprit son agonie. De temps en temps l'infirmière s'arrêtait en passant, jetait sur lui un regard précis, guettait les réflexes et les crispations qui annoncent la dernière minute de la vie.

Un peu après ce fut un homme qui vint, à longs pas souples, un cache-col de soie artificielle mauve correctement croisé et épinglé en guise de cravate sur sa chemise. Près du lit, il attendit que Fernand ouvrit les yeux. Le mourant le vit enfin, le découvrit, silencieux, surgi près de lui et eut un violent mouvement de recul de tout le buste. Le visiteur recula d'un pas. Fernand se reprit, reposa sa tête lasse sur l'oreiller.

« Qu'est-ce que tu veux ! » L'autre avait une voix voilée, dont il semblait s'efforcer de briser les angles rudes.

« Est-ce vrai que ce qui s'est passé entre Mado et toi n'est pas de ta faute ? Qu'elle t'a cherché ? »

Fernand haussa les épaules.

« Non. C'est bien moi qui ai voulu te la prendre. C'est bien moi qui suis un salaud. Tu m'as buté, c'est régulier. »

Charlot resta sans voix, mais il y avait deux terribles questions dans ses yeux. Celui qui mourait se payait le luxe de le faire attendre, d'être maître de la situation, et dit après une minute, les yeux clos.

« Je lui ai fait dire qu'elle se tienne tranquille avec toi, désormais. Je crois que c'est une bonne fille, mais il faut que tu la tiennes bien en mains. Elle se fait des imaginations. Naturellement je ne t'ai pas donné. Tu ne risques rien de ce côté-là. »

Du coup, Charlot s'attendrit, sa voix ploya :

« Ecoute, Fernand, je regrette d'avoir été un peu vif. Quand tu seras guéri, on pourra s'arranger, pour Mado. »

Fernand eut un geste de lassitude. Il méprisa de dire : « Je suis foutu », il dit seulement de nouveau :

« Ça va, c'est régulier. Puis... Débène-toi. »

Charlot glissa vers l'ombre. Fernand se retourna, chercha un coin d'oreiller frais. L'infirmière en passant vit qu'il pleurait. Et la mère, clouée sur sa chaise, le regardait pleurer. Elle le revoyait accroché à ses jupes, puis adolescent complexe, avec déjà un mauvais sourire trop tendre au coin de la bouche, courant les bars de Marseille, rentrant à la maison avec des taches rouges de deux sortes sur la figure, des baisers et des estafilades. Les disputes, les bagarres avec le père, son départ, sa fuite un soir pour Paris, une valise de carton rougeâtre à la main et son rire têtus : « Au revoir, maman ! » son petit geste tendre pour repousser les billets pliés en quatre, toutes ses économies de ménagère qu'elle voulait lui glisser dans la poche. Tout à l'heure, elle avait eu peur, en voyant ce visage décomposé et durci à la fois, ce visage cruel et défait, mais maintenant qu'il pleurait elle le retrouvait, on voyait bien qu'il avait vingt ans.

Elle finit par s'endormir, paralysée d'émotion, sur sa chaise. Au milieu de la nuit, il se mit à trembler, s'agita un peu, la regarda. Puis il mourut vite, et sans bruit, pour ne pas la réveiller.

LA LOI

« A la loyale ! »

Dans les musettes de la Bastille, comme dans les danses régissent les

« Alors, dit Jules la Douceur, Charlot l'a reprise ? »

Mumuche haussa les épaules :
« Naturellement. Mais ça le dégoutait tout de même, et il en avait gros sur le cœur que tout ça soit arrivé à cause d'elle. Et il l'a confiée à un qui était en remonte pour Buenos-Ayres. Après lui avoir passé une belle volée, comme de juste. »

« Comme de juste », approuva le vieux Désiré qui n'avait encore rien dit. Jules ronchonna :

« C'est tout de même possible de voir deux braves cœurs, deux hommes tout ce qu'il y a de correct se faire péirir pour une salope. »

Ils se turent tous, de mépris. Mumuche cracha. Désiré machinalement, d'une main, jouait avec le jeu de cartes, faisait remonter des rois avec deux doigts sur le paquet.

C'était après la belote, dans un bistrot du faubourg Saint-Martin. Et ils pesaient leurs paroles, car il y avait avec eux un jeunot, un petit demi-sel auquel il fallait inculquer à la fois le respect des anciens et des traditions. Mumuche se décida même à l'entreprendre sérieusement. Il se tourna vers lui.

« Vois-tu, petit, dit-il, tu crois être entré dans le milieu parce qu'une même paie ta chambre d'hôtel et que tu te promènes avec un rasoir dans la poche. Méfie-toi, gosse, c'est plus dur que ça. N'est-ce pas, vous autres ? »

Les autres l'approuvèrent de leur silence. Mumuche passait pour un beau parleur, un doctrinaire, une manière de philosophe. Trente ans de trottoir, quatre condamnations pour meurtre, plusieurs non-lieu heureux, une part importante dans un gros bordel lui assuraient une considération et des droits dont il n'abusait d'ailleurs qu'en conférences. Et Mumuche disait :

« On a le tempérament d'un homme du milieu ou on ne l'a pas. Ce ne sont pas des choses qui s'apprennent. Moi, d'instinct, à dix-huit ans, je savais qu'il ne faut pas offrir une cigarette à la femme d'un ami. D'ailleurs, de mon temps, les mœurs étaient plus sévères que maintenant. Je me rappelle, j'étais un jour du côté de Grenelle, dans un bar, bien avant la guerre, je jouais avec un copain. La femme du copain était à la table à côté avec d'autres femmes. Un peu plus loin, il y avait un autre groupe de gars du milieu, tous des amis. L'un d'entre eux buvait une menthe verte. La mère de mon copain était une bonne fille, mais un peu écrivain. Je ne sais pas ce qui lui passe par la tête mais elle, interpelle le type de l'autre table.

« C'est bon, ce que tu bois, là ? »
Régulièrement l'homme ne devait pas répondre. Mais il était distrait, il a tendu son verre :

« Bois. »
La femme était tout de même hors de portée, elle s'est penchée sans se presser pour prendre le verre, le bras est resté tendu au-dessus de la table quatre secondes. Mon copain lâcha ses cartes, sortit son revolver, et le poing sur la table, sans un mot, sans un geste brusque, à deux mètres il a mis une balle dans la main qui tendait le verre.

« Il y a dû y avoir une drôle de postiche, ricana Jules la Douceur.

« Rien. Il n'y avait là que des réguliers. Personne n'a tiqué. La même est devenue blanche. Le patron a crié :

« Eh bien, qu'est-ce que c'est ? »
Le type amoché a hésité, stupéfait dix secondes. Puis il a attrapé au passage la serviette du garçon, il s'est entortillé la main, il s'est levé, en passant il a dit à mon copain : « Excuse-moi, tu as eu raison » et il est parti. L'autre m'a dit en ramassant les cartes :

« A qui de faire ? »
Et les conversations ont recommencé dans la salle. La femme le soir a pris une pâtée, à la maison, et les deux hommes sont restés camarades. Mais voilà ce que c'est que d'avoir un geste malheureux. Encore la main ça va. Mais si le gars avait avancé la tête pour donner un baiser, même pour rire, il n'aurait pas eu la peine de s'excuser, après. »

« Tout de même, pour faire goûter un verre ! dit le jeunot.

Mumuche éclata :
« Tais-toi, morveux. La femme d'un ami ne doit pas exister aux yeux d'un homme du milieu. S'il la rencontre, il doit tout juste la saluer, il ne doit ni lui demander de ses nouvelles, ni des nouvelles de son homme. Ce n'est pas aux femmes de parler des affaires du ménage. On ne doit s'occuper d'elle que si on apprend qu'elle se conduit mal. Il faut alors en parler tout de suite à l'homme, lui donner l'éveil. Lui seul sait ce qu'il a à faire.

Pourtant, interrompit Désiré, j'ai connu une histoire qui n'était pas tout à fait régulière et qui restait correcte. Un homme avait une régulière qu'il adorait, pour qui il était bien pincé. Cette garce là lui jouait tous sur tous. Lui préférait ne pas chercher à savoir plutôt que de la perdre. Un jour elle disparaît. Le gars, fou de douleur, cherche et apprend par une copine qu'elle a été vue avec un autre homme, le meilleur ami du gars. Il le cherche, le trouve tranquillement, au bistrot, au comptoir, et lui met son revolver sur le ventre. L'autre lui prend le menton.

« Enferme ça, lui dit-il. Ta femme était une garce. Elle te rendait ridicule et je savais que tu n'aurais pas le courage de la plaquer, ni même de la corriger. Je me suis occupé de la faire filer. Je l'ai placée pour cinq mille francs à un marchand de viande. A cette heure, elle s'embarque pour Buenos-Ayres. Tiens, prends les cinq billets. »

Le copain s'est un peu fâché, tout de même. Un arbitre a été nommé. C'était moi. J'ai déclaré la chose correcte. »

C'était correct, en effet, consentit Mumuche. Mais il ne faudrait pas s'amuser souvent à ce petit jeu-là. Si, au lieu de discuter le gars de la femme avait d'autorité mis sa lame dans l'estomac de l'autre, ton arbitrage n'y aurait pas fait grand chose. Non, croyez-moi, pas de fantaisies, il y a une loi du milieu, il n'y a qu'à s'y conformer les yeux fermés.

Ceux qui l'ont établie savaient bien ce qu'ils faisaient. Ceux-là étaient seuls à savoir la belote, à leur époque, c'étaient les vrais de vrai, qui portaient les cinq points de tatouage, qui tournaient la valse à l'envers, qui crachaient loin. Ils savaient se faire respecter partout, de tous. Ils prenaient la responsabilité de leurs actes, ne se couvraient pas d'un dos de poulet quand un danger approchait. Eux étaient vraiment affranchis de tous les préjugés bourgeois, ce qui ne veut pas dire qu'ils manquaient de cœur à l'égard de ceux qui n'étaient pas dessalés. Ils ne supportaient pas la plus petite offense à leur honneur, à celui de leur femme ni à celui d'un ami. Le code qu'ils ont fait a été arrosé d'assez de sang de garçons courageux pour qu'on le respecte et qu'on le suive. Tant qu'il y aura encore parmi la génération de freluquets de maintenant des hommes comme moi, le milieu restera le milieu. »

Mumuche s'exaltait et se mettait en colère. On s'exclama, on but aussi bien pour le féliciter que pour l'apaiser et il consentit à reprendre le ton des anecdotes et des conseils :

Bien entendu, il faut excepter le cas où un homme est au ballon, en prison. Un ami a le droit et même le devoir de surveiller sa femme, de la conseiller, de la protéger. J'ai vu des cas où l'homme coincé confie lui-même sa femme à un ami. Jusqu'à ce que l'autre sorte, l'ami est alors le maître de la mère. Il la soigne, la soutient, couche avec elle, encaisse la comptée, et le jour où son copain sort de prison, il lui rend sa femme en bon état. Une fois, dans ces circonstances, une fille n'a plus voulu revenir avec son premier homme, son vrai. Elle était pincée pour le remplaçant. Lui aussi, d'ailleurs, pour elle. Il y a eu une franche explication. Le gars qui sortait du ballon a été très chic. Il aurait pu reprendre sa femme sans discussion, il a offert à l'autre de la jouer en sept cents, à la belote. J'y étais, personne ne songeait à rigoler. Les deux types étaient pâles, la mère chialait dans un coin. Le petit remplaçant amoureux même avec six cent soixante, il met, il a fini. Non,

le régulier monte quatre neuf et le bat sur le poteau. Le battu n'a pas jetté un coup d'œil à la femme, il a serré la main de l'autre et il est parti. On ne l'a plus vu dans le quartier. Le surlendemain, la femme est allée se jeter dans le canal Saint-Martin. »

Il y eut un silence.
« Ce sont des choses qui arrivent » dit Jules la Douceur, les yeux pleins d'images anciennes.

■ ■ ■

« Petit, continua Mumuche, tu es bien bâti, tu as des épaules, tu dois donner ta droite avec assez de bonheur. Mais je ne te conseille pas d'abuser de ta force. Si tu lèves le poing sur un faiblard, la loi du milieu lui permet d'égaliser les chances en sortant sa lame ou son pétard. D'ailleurs, il est bien rare qu'il ne se trouve pas là quelqu'un pour te mettre à la raison. Nous avons tous connu ici un de ceux qui ont fait le plus honneur aux gens du milieu, « René de Londres. »

En effet, tout le monde s'attendrit à ce nom. Désiré but son anisette-fraise d'un coup et Mumuche jouit en connaisseur de son effet avant de poursuivre :

« Il n'y avait pas, du faubourg Montmartre à la Goutte d'Or, de la Bastille à Grenelle un gars aussi fort que lui, aussi ardent à la bagarre, aussi dur aux coups, mais non plus aussi loyal. On ne peut pas dire qu'il ait jamais assisté à une affaire où un costaud profitait de son avantage sans prendre parti pour l'autre. Tout le monde l'adorait, à Montmartre. »

« Il s'est fait buter ? » interrogea le jeunot.

Tous prirent une mine sombre.
« Non, dit Désiré. Il s'est laissé mourir d'une pneumonie, dans son lit, comme un pante. C'était pas un homme pour cette mort-là. »

« La poisse, laissa tomber Jules la Douceur.

« Il y avait par contre, enchaîna Mumuche, une « terreur » par ici qui paya cher ses fanfanonades.

« Dédé Cassé ? »

« Oui, Dédé Cassé. C'est une assez triste histoire. Dédé Cassé avait giflé la femme d'un petit Niçois, joli comme une fille, mais aussi fragile. Le petit gars, un peu pâle, mais courageux, ne s'était pas dégonflé. Dédé en rigolant l'avait envoyé d'une baffe à l'autre bout du bar. C'était au « Petit St-Martin ». La femme, en pleurant, va chercher dans une autre crémérie un ami de son homme, Dudule. Dudule, qui était de format moyen, arrive au Petit St-Martin, marche droit sur Dédé Cassé et lui fait sauter un verre au travers de la figure. Dédé lève ses poings d'assommeur, Dudule recule et, à travers la poche de son veston, met trois balles dans le ventre de la terreur.

« Dudule a pu se tirer ? »
« Non. Ça a mal fini. On n'a pas pu présenter l'affaire aux assises comme il l'aurait fallu. Dudule, condamné à mort, est passé sous le couperet.

Ceci est exceptionnel. Le milieu ne pourrait pas vivre normalement, d'ailleurs si ces « terreur » pouvaient s'y maintenir. L'égalité y est la première loi. L'autre est la loyauté. Ne dis jamais de mal d'un homme, tu n'y gagneras rien.

Les choses ne tournent pas toujours de manière sanglante. Mais toujours un homme qui commet une irrégularité doit s'attendre à être mis « à l'index », en quarantaine. La vie lui devient bientôt impossible dans le milieu.

Ne te dégonfle pas, mais ne cherche jamais de bagarre inutile. Devant les policiers, sache supporter les humiliations. Les « poulets » ergotent et ont la baffe facile. Ne chique pas, ton honneur n'est pas en jeu.

Connais la valeur de l'amitié. Rien n'est beau, n'est bon, n'est solide comme une amitié d'homme. J'ai vu cent fois un homme se sacrifier pour sauver un ami.

prendre toute la responsabilité sur lui dans un coup dur fait à deux. Les femmes ne connaissent pas ça entre elles. Elles admirent et respectent les amitiés d'hommes, ce sentiment qui leur reste mystérieux et dont elles sont jalouses. C'est une de nos supériorités. Qu'en dis-tu, Désiré ? »

Désiré n'en disait rien, mais par-dessus la table, il serra longuement la main de Mumuche. Il y eut un moment d'émotion, puis Mumuche expliqua.

« L'origine de notre amitié, Désiré et moi, n'est pas banale. Il y a vingt ans, au Maneken-Piss, rue de Douai, sans nous connaître beaucoup, nous avons eu une discussion au sujet d'une femme. Par bravade, j'ai enfoncé d'un coup de poing le chapeau de Désiré. Il m'a sauté dessus, le couteau ouvert, et on m'a transporté à Lariboisière avec le ventre découlé. Le quatrième jour, Désiré, correct, est venu me voir pour me dire qu'il était à ma disposition pour régler ce compte, quand je serai guéri. Nous aurions certainement recommencé à nous égorger si des amis communs n'avaient constitué un arbitrage et ne nous avaient réconciliés. Depuis nous sommes des frères. »

Désiré exalté par ces souvenirs, prit à son tour la parole :

« Oui, dit-il, loyauté, fidélité à ses amitiés sont les bases de la régularité de la vie dans le milieu.

« Ne trahis jamais, ne « donne » jamais un homme du milieu, ne mêle jamais la police à nos affaires, fais-toi justice toi-même, ne t'occupe que de ce qui te touche et tu seras un homme. »

■ ■ ■

Tous se retournèrent. Quelqu'un s'était arrêté près de leur table, un garçon mélancolique et qui s'assit d'un air lassé.

« Bonjour Charlot » dirent les autres. Il y eut comme une gêne.

« C'est quand, l'enterrement de Fernand ? » demanda Mumuche.

« Demain, à onze heures. »
« Nous irons tous, naturellement. »

« Alors, dit Désiré, tu n'as plus de femme, pour le moment. Si tu veux, je peux te parler de quelqu'un. Une petite fille qui arrive de province, gentille. C'est une amie de ma Suzy. »

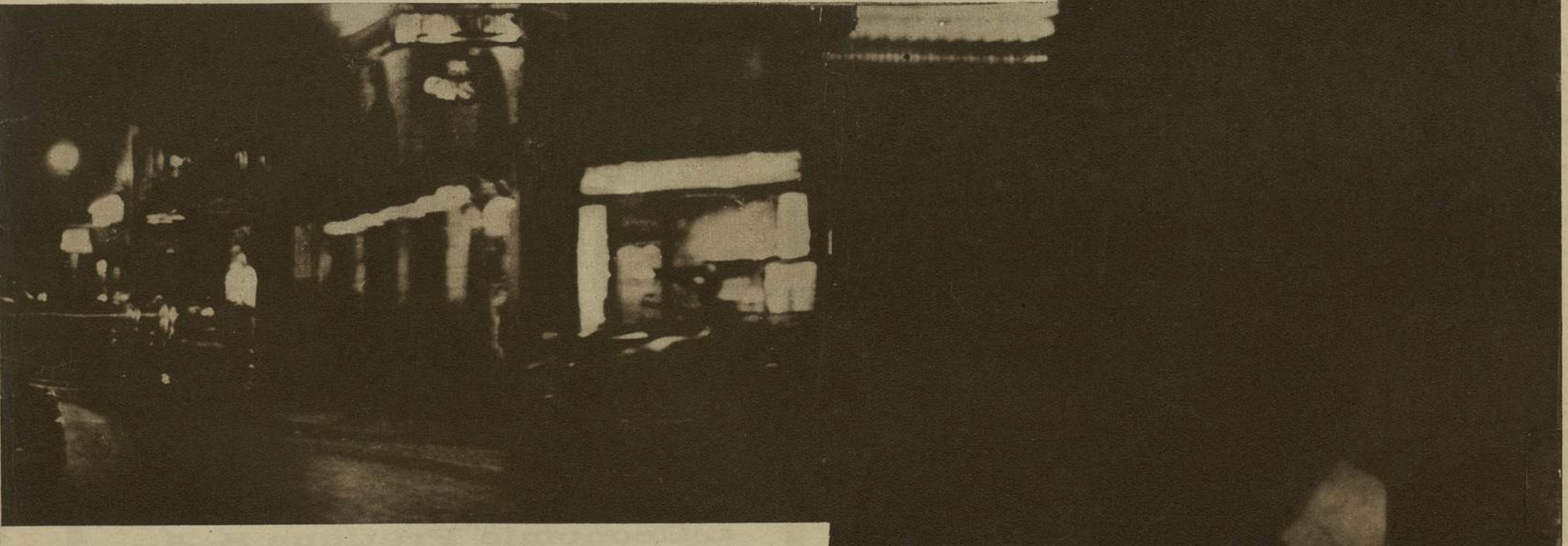
Charlot secoua la tête.
« Merci, Désiré, je n'ai pas beaucoup d'idées là-dessus pour le moment. Tu m'en reparleras dans un peu de temps. »

« Tout le monde mit le nez dans son verre. Il y eut des soupirs.

« Ne te frappe pas davantage, maintenant ! C'est un malheur » dit Jules la Douceur.

Paul BRINGUIER

DU MILIEU



« Les régulier de Montmartre, les mêmes lois, plus impérieuses que les lois de la société bourgeoise hommes du milieu en smoking ou en casquette. »

FATS DIVERS

La vie de vengeance d'un bandit

MILE Lacour n'avait que 10 ans quand son père, en 1914, quitta Saint-Etienne, où il était mineur, pour aller se battre sur le front français.

Sa mère, une faible femme, l'abandonna à la rue. D'ailleurs, ne fallait-il pas qu'elle gagnât sa vie dans une usine?

Les jours, les mois, les ans passèrent. L'enfant, dans la rue, n'avait pas eu l'occasion d'apprendre la morale conventionnelle des Sociétés; la morale qu'on enseigne à l'école, en famille.



Eugène Lenoble, dit Napoléon, qui tua sa maîtresse Pauline Laurent et tenta de brûler son cadavre.

Il s'était fait une morale à lui, sorte de code de la rue — cette jungle — où le plus fort, le plus débrouillard, le plus hardi, finit par se défendre contre le mauvais sort.

Il prit le goût de la rapine d'abord; puis du vol, puis du cambriolage.

En grandissant, ses désirs devenaient plus précis. Il savait à peine lire et écrire. Il était frêle. De quoi lui servirait de lutter loyalement?

Il se retrancha volontairement de la Société qui avait négligé son adolescence en ne lui accordant que le ruisseau pour vivre.

Il devint un fauve et n'eut plus qu'une idée: se venger.

A la vérité, ce n'était pas un anarchiste. Un anarchiste en veut à la Société d'être mal faite, de mal répartir des biens communs, d'écraser les individus malheureux.

Lui ne pensait guère aux autres. Il pensait à sa jouissance propre. Il voulait vivre sans travailler, sans peiner. Il lui fallait des femmes, le cinéma, de quoi jouer à la belotte, aller à la pêche, assister aux matches de boxe sans avoir versé une goutte de sueur pour l'octroi de tous ces plaisirs.

Lacour ne se préoccupait même pas de loyauté. Arrêté pour la première fois, à 16 ans, alors qu'il faisait le guet pendant que d'autres malfaiteurs opéraient dans un pavillon, il n'hésita pas à reconquérir sa liberté « en mettant dans le bain » ses complices qui avaient réussi à s'enfuir, en les « donnant ».

Lacour n'avait pas d'honneur; ce n'était pas un « régulier ». Plutôt que loup, il était hyène...

Cette mauvaise affaire de cambriolage, le désir d'élargir le cercle de ses méfaits, le décidèrent à venir à Paris.

C'est une idée commune chez les malfaiteurs qu'on « se défend » beaucoup mieux à Paris qu'ailleurs; que les mauvais coups y sont plus fructueux et qu'on y échappe plus aisément au châtiment.

La vérité est exactement tout le contraire. Mais, à 16 ans, on est bien pardonnable d'avoir de ces idées fausses.

Lacour avait alors une belle figure de fille. Ses épaules n'étaient pas larges; il était frêle, de la vie nocturne, la fréquentation des salles de boxe lui avaient donné une souplesse féline. Il escaladait un mur aussi facilement qu'on monte sur un trottoir; il forçait n'importe quelle serrure avec un clou. Il savait s'aplatir contre un mur et se confondre avec la nuit; il savait bondir sur un passant sans faire le moindre bruit.

Sa jolie figure lui permit des succès féminins; sa détente de chat lui procura quelques victoires dans l'agression nocturne.

Il opérait surtout au Champ de Mars. De la Tour Eiffel aux Invalides, il existe des coins d'ombre, des fourrés propices au guet. Quelque noctambule attardé, quelque homme aux mœurs contre nature passaient-ils par là? D'un bond, Lacour était sur eux; sa main armée d'un couteau s'abattait rapide comme l'éclair. Il ne s'agissait plus que de fouiller les poches de la victime, en s'efforçant de ne point trop rougir ses vêtements et ses mains avec le sang chaud qui coulait...

Il fut pris et condamné sept fois de 17 à 20

ans non pour ces agressions qui l'eussent mené loin, mais dont la justice ne put jamais faire la preuve, mais pour de moindres méfaits: cambriolages, vols, vagabondage spécial, infractions aux interdictions de séjour. De jour en jour, sa haine grandissait...

Il méprisait les femmes. Peut-être parce qu'elles acceptaient d'être battues tout en lui donnant leurs veilles et leur argent.

Il en avait une sur le trottoir; une autre en maison. Celle-ci était d'un bon rapport. « C'est une bonne vache », disait-il.

Il les quitta pour aller faire son service aux *Bal d'Alf*. Une haine de plus entra dans son cœur: celle du *chaouch*, celle du sous-off. Mais si aiguë, celle-là, qu'il lui sembla qu'elle lui perçait le cœur, comme un poignard.

Il n'y tint plus. Un soir, il tua son sergent et se sauva du camp. Il continuait de se venger...

C'est là que se place la plus belle phase de sa vie tragique de bandit: il réussit, sans vivres, sans boisson, presque sans forces, à échapper aux recherches entreprises, à gagner un port. Il réussit à s'embarquer, à débarquer en France, sans être pris.

Exploit probablement unique, qui le grandit à ses yeux, et lui fit croire que, désormais, toute aventure lui était possible et devait tourner à son avantage.

En bande, isolément, de jour, de nuit, il participa ou exécuta des vols, des agressions, des cambriolages.

Chose étrange! Cet homme était physiquement sain. Aucune de ses maîtresses ne l'avait contaminé.

Il en était heureux et s'en montrait très fier.

Il n'avait pas retrouvé les deux femmes qui travaillaient pour lui. Seule, celle qui était en maison, à Rouen, lui était restée fidèle. L'autre avait disparu.

Il importait de la retrouver pour la « piquer » un peu; il importait surtout de choisir une remplaçante.

Au début de mai, dans un hôtel de la rue Laplace, il fit la connaissance de Marie-Louise Hervois. Ils furent bientôt en ménage. Marie-Louise avait une grande habitude du « tapin ». Elle faisait de bonnes journées et elle était souple. Lacour se félicitait d'avoir eu la main heureuse.

Mais, un mois et demi plus tard, il s'aperçut que la femme lui avait communiqué une maladie incurable.

Un soir, en sortant du dispensaire où on le soignait, il retrouva Marie-Louise dans un bar de la rue Mouffetard.

Sans lui dire un mot, s'étant approché d'elle, il la tua de deux balles de revolver tirées à bout portant.

Une fois encore, il s'était vengé...

Ce ne fut pas son dernier geste tragique, mais ce fut son dernier geste haineux. Il lui était insupportable de vivre avec cette maladie qui lui rongeaient le cerveau plus que le corps.

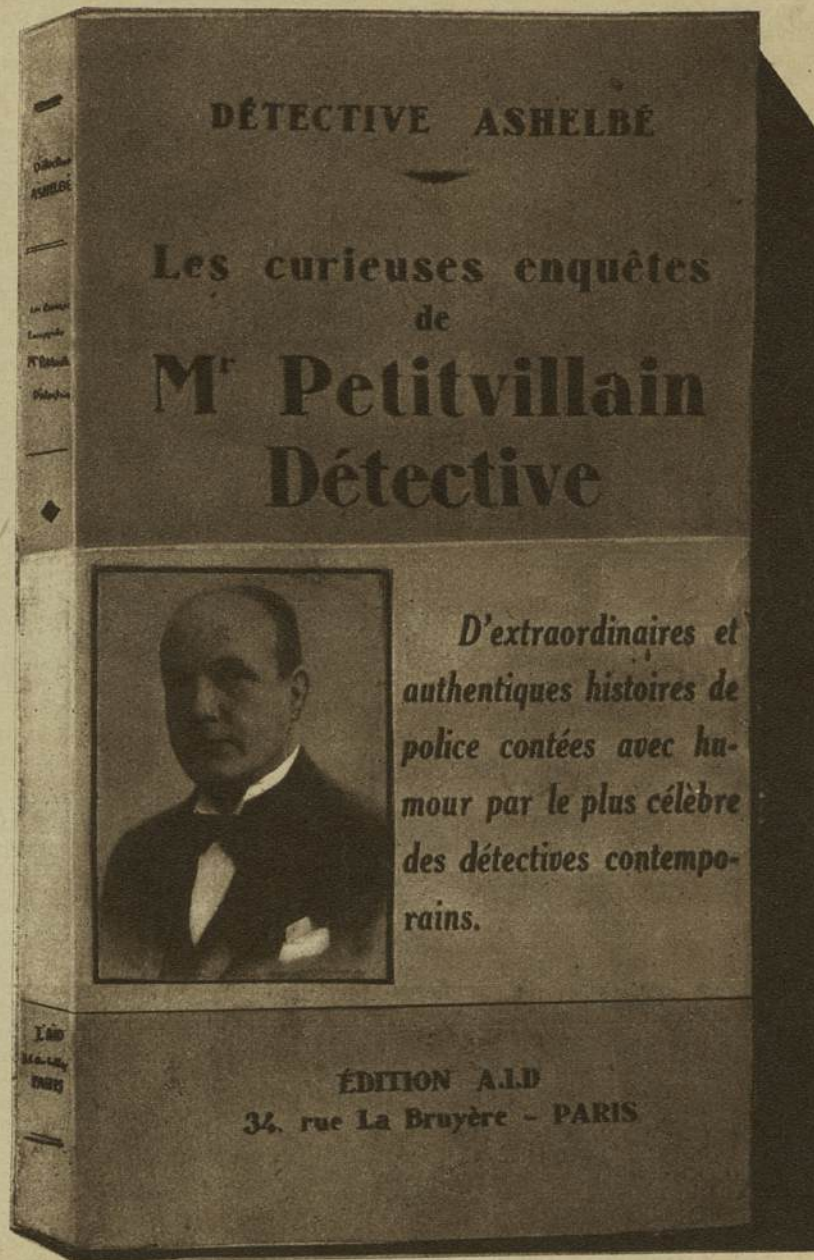


Raymond Arguy, garçon de café, qui à la suite d'une explication orageuse avec sa maîtresse Mademoiselle Christiane Trogaz, blessa celle-ci rue Saint-Martin, à coups de rasoir.

Ces jours-ci, un gardien du bois de Boulogne découvrait, avenue cavalière de Saint-Denis, le cadavre d'un homme jeune; la tempe droite était percée d'une balle. Dans ses poches, on trouva une lettre: « Je tiens à faire savoir à la police judiciaire que je n'ai peur ni de ses inspecteurs, ni de la justice, ni de la misère. Je me tue parce que je suis atteint d'une maladie incurable que m'a communiquée une fille publique que j'ai tuée, pour me venger. »

M. LARIQUE.

Vous lirez



qui vient de paraître

1 Volume 12 fr.
Franco 13 fr.
Étranger 15 fr.

AMATEURS à la recherche du PROGRÈS, voici!... LES PHONOGRAPHERS "LA VOIX D'OR" Marque déposée PORTATIFS qui viennent de PARAÎTRE

Représentent
l'Ultime Perfection

De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono "La Voix d'Or" ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.

Nous proclamons et prouvons leur incontestable SUPÉRIORITÉ parce que

1° Le Diaphragme est la pièce dominante du phono et celui "La VOIX D'OR" est un THORENS véritable en Mica d'Angleterre indestructible. Il joue les disques à AIGUILLE et les disques à SAPHIR à la volonté de l'auditeur et il n'altère pas les disques. SONORITÉ, PURETÉ, FIDÉLITÉ sont ses qualités primordiales.

2° La Caisse de résonance amplificatrice, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum.

3° Le Moteur robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin, assure l'audition d'un disque entier. Peut se remonter en jouant.

4° Une jolie Malette transportable entièrement gainée en simili cuir marocain, coin métal nickelé, pieds caoutchouc, poignée cuir, couvercle pouvant contenir 5 disques. Aspect riche, élégant, un vrai bijou avec fermoir nickelé.

Prix de l'appareil n° 1: 480 fr. Au 780 fr.
Prix des 30 morceaux: 300 fr. total

Sur disques double face au choix à Aiguille ou à Saphir.

AUX PERSONNES qui désirent un Phono de grand luxe, NOUS OFFRONS le SUPERPHONO "La Voix d'Or" n° 2 gainé simili cuir crocodile avec intérieur en NACROLAQUE d'un effet merveilleux comportant un



Dimensions
38x28x12
Poids 4 kilos 300

LIVRABLE AUX CONDITIONS CI-DESSOUS

DIAPHRAGME supérieur THORENS et un Amplificateur acoustique en matière spéciale ANTI-VIBRATOIRE d'un rendement insurpassable. C'est la VOIX HUMAINE réelle, naturelle, émise dans la perfection.

Prix de l'appareil n° 2: 875 fr. Au 1175 fr.
Prix des 30 morceaux: 300 fr. total

Sur disques double face au choix à Aiguille ou à Saphir.

Détail des 30 morceaux à Aiguille sur disques ODEON
OPÉRETTES, CHANTS
DANSES, ORCHESTRE, FANTAISIES

Détail des 30 morceaux à Saphir sur disques IDÉAL
OPÉRAS, OP.-COMIQUES, CHANTS
DANSES, ORCHESTRE, FANTAISIES

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser le Phono "La Voix d'Or" avec les 30 morceaux sur Disques Double Face n° au prix de 780 fr. au prix de 1175 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 50 fr. de 75 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement.

(Indiquer le n° et la mensualité.)

Signature :

NOM _____
PRÉNOMS _____
PROFESSION _____
RUE _____
VILLE _____ Dépt _____

Découper ce Bulletin et l'envoyer à
L'Économie Pratique S. A.,
15, rue d'Enghien, 15 - PARIS (X')

ENFANTS DU MALHEUR



Tant qu'il y aura des filles du malheur, elles se rediront les légendes des fossés.

VI. — Doullens, citadelle des mères.

COMME je gravissais la côte de Doullens, j'aperçus sur la route de la citadelle un groupe formé par deux religieuses et une enfant. L'enfant marchait entre les deux femmes comme entre deux gendarmes ; je devinais sous la robe grise, trop large, dans laquelle elle flottait, un corps contracté ; elle était d'ailleurs chétive et voûtée, comme une vieille femme. J'appris par la suite qu'elle n'avait pas atteint sa quatorzième année...

Les deux religieuses appartenaient à l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul. Je ne doutai pas que ces filles de l'aumônier des galères eussent été chargées d'escorter l'enfant jusqu'au bague. La citadelle m'apparut au moment où je les rejoignis. L'enfant échangea avec moi un regard, comme si j'allais jouer un rôle dans sa captivité. Sous son large chapeau de toile, elle montrait un visage fripé, atrocement ridé, que trouaient deux yeux vrillés, à peine ouverts. Elle regardait en dessous, ironiquement, malicieusement, révélant une révolte sourde, une haine précoce mais pure comme l'acier. Le chemin était détrempé par les pluies ; il était glissant et on y butait sur les pierres. Elle manqua de tomber. Une des religieuses, une femme encore jeune, aux traits apaisés et que sa cornette protégeait, semblait-il, contre les émotions et les distractions de toutes sortes, la réprimanda doucement.

— Voyons ! Faites attention, ma petite ! C'est ainsi que l'attention de Jeanne Périer fut ramenée sur la citadelle. Cette énorme carapace de pierre et de gazon domine la colline de Doullens. C'est une construction diabolique. Tout ce que l'esprit a pu suggérer aux hommes pour rendre une colline imprenable y a été réuni. De loin, cette forteresse donne l'impression d'un îlot que sépare du monde vivant des fossés profonds et sinueux comme des labyrinthes. D'un peu plus près, lorsqu'on arrive en face des fossés béants, lorsqu'on en voit surgir des murs immenses et lisses où ne s'ouvre qu'une porte ferrée, seulement reliée à la terre que par une passerelle, frère comme un fil, on pense à un sépulcre où les larmes sont inutiles...

Les Trépassées

Tant qu'il y aura des filles du malheur à Doullens elles se rediront la légende des fossés. Heureuse Jeanne qui ne la connaissait pas encore tandis qu'elle en scrutait le fond ! Là s'achète la liberté, là se console l'amour blessé !...

Au feu des passions refoulées le cœur se trempe dans la citadelle maudite, mais parfois il y fond aussi. En dix ans six cœurs ont fondu...

L'histoire est commentée à Doullens dans les classes et sur les cours, chaque fois qu'une nouvelle recluse prend sa place dans la troupe des deux cents prisonnières... Elles avaient suivi comme nous la route du pont-levis et c'était pour la revoir qu'elles étaient mortes l'autre année. La plupart s'étaient tuées sur le coup ; une seule avait eu les jambes brisées et seule, parmi les désespérées, elle avait pu jeter un regard sur la route interdite, tandis que, mourante, on la conduisait à l'hôpital.

Jeanne Périer vit, sans les connaître, les carrés de gazon fleuri où des croix auraient pu être plantées. Malgré elle, sa pensée sauta les quatre-vingts pieds qui séparent la réclusion de la liberté ou de la mort. Elle en fut épouvantée...

Mais ce que Jeanne Périer ne pouvait pas savoir c'est que le cœur des trépassées avait fortement battu dans la citadelle avant d'éclater dans les fossés. Cette partie de leur histoire, la plus inconnue est de celle que je ne pourrai jamais oublier... Imagine-t-on qu'une prisonnière puisse devenir amoureuse de son geôlier ? On m'avait raconté, dans un faubourg de Doullens, que c'était ce qui était arrivé aux six infortunées...

Cette citadelle portait donc avec elle le malheur, comme un manoir de légende ? Le premier maître de cette maison maudite avait fini sa carrière d'une manière originale. Il s'était si fortement intéressé aux filles du malheur, qu'il avait abandonné sa femme et ses enfants pour suivre l'une d'elles, lorsqu'elle avait atteint sa majorité, l'âge de la libération. Il avait démissionné, mais aussitôt après son départ, deux filles avaient

enjambé le mur. Son successeur, le créateur de la pouponnière, un grand ami des enfants, que j'ai retrouvé dans une grande ville du Nord, avait réussi à garder son cœur insensible, mais on me disait que la bonté qu'il avait manifestée aux recluses avait eu de fatales conséquences puisque deux d'entr'elles, craignant peut-être d'être malheureuses sous un autre règne, s'étaient jetées dans les fossés, le lendemain du jour où il avait quitté Doullens... Le troisième directeur de Doullens n'avait pas été plus heureux... Il nourrissait une telle profonde affection pour les filles que toutes l'appelaient « papa ! ». Et quand il était parti le cimetière des recluses s'était enrichi de deux trépassées !...

Jeanne Périer ne comprit pas quelle angoisse m'habitait tandis que mon regard courait de son visage au fossé... Nous étions encore assez éloignés du pont-levis. On m'avait dit l'âge de cette enfant. Une des religieuses évoqua pour moi son passé, d'une voix discrète...

Fille du malheur

Tandis que j'écoutais, l'enfant marchait courbée sous sa lourde destinée. La sœur disait :

— Jeanne est née à Nancy. C'est une malheureuse enfant. On l'a arrachée à sa mère le jour où son père est mort...

— Pourquoi ? dis-je.

— Cette femme était allée s'enivrer dans les cabarets du voisinage, et pour se débarrasser de l'enfant, elle l'avait abandonnée entre les bras du cadavre. L'enfant cria : c'est ainsi qu'elle fut découverte...

« Nous l'avons gardée. L'an dernier elle nous quitta. Elle s'était évadée. »



Cette citadelle portait donc avec elle le malheur

— On m'avait punie du cachot ! répliqua Jeanne Périer, d'une voix coléreuse. On m'avait punie parce que j'avais dit que je ne croyais pas en Dieu !...

— Elle semait déjà le mauvais esprit chez toutes nos pensionnaires, reprit la religieuse, indifférente. Nous la fimes rechercher... On n'eut pas de peine à découvrir que sa mère l'avait reprise, après lui avoir facilité son évasion. Cette femme était une horrible mégère. N'avait-elle pas commencé à apprendre à sa fille la mendicité et la mauvaise conduite.

Jeanne Périer s'était-elle donc prostituée à douze ans ? La religieuse reprit :

— Nous avons eu pitié d'elle... Nous l'avons reprise... Jeanne, l'autre mois, s'est évadée de nouveau. On l'a retrouvée dans de mauvais lieux. Elle couchait dans un hôtel meublé parmi des Arabes et des polacks, en compagnie de sa mère. Nous nous sommes désintéressés d'elle. Nous l'abandonnons à son sort...

Jeanne n'avait pas interrompu sa surveillante.

— Aimais-tu donc tellement ta mère ? dis-je.

— Monsieur, j'étais restée onze ans sans la connaître ! dit-elle d'une voix coupante...

Nous parcourûmes ce qui restait de la route sans échanger d'autres paroles. D'ailleurs nous arrivions au terme de notre voyage. Les deux religieuses s'effacèrent pour laisser passer leur prisonnière devant elles, comme si elles avaient redouté qu'elle leur échappât sous le porche. Nous entrâmes aussi. La porte se referma.

Les malades

Infortunées filles du malheur ! Le château de Cadillac mis à part, on leur a donné des refuges bien sévères pour leur faire oublier leurs taudis... J'abandonnai Jeanne dans la cour, pour parcourir les différents

On avait mis leurs mamans en pénitence...

quartiers où sans doute elle allait suivre un nouveau chemin de croix...

Je dois avouer que les filles que j'ai rencontrées sur mon passage ne m'ont donné à aucun moment l'impression d'être maltraitées ou mal nourries. Il m'apparut aussi qu'elles avaient la plus grande confiance en leur directrice, une fonctionnaire aujourd'hui retraitée, et en une jeune éducatrice, Mlle Braconnier, à qui elles manifestaient des sentiments où l'affection s'alliait à la reconnaissance. J'ai passé de longues heures avec les enfants, j'ai conversé longuement avec Mlle Castex et Mlle Braconnier : mon impression première a toujours été confirmée. Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai rencontré dans une maison de l'Etat des fonctionnaires assez dévoués pour s'attacher à prêter moins d'attention à l'observation d'une discipline rigide qu'à la conquête de certaines âmes. Tous les jeunes fonctionnaires — et en particulier le nouveau directeur de Doullens que j'avais déjà rencontré à Eysses, M. Turban — m'ont paru animés du même esprit. Si je ne me suis pas trompé cela est bien rassurant...

J'entrai à l'infirmerie. C'est par là que Jeanne Périer devait commencer son « relèvement ». A Doullens, les filles du malheur sont examinées au triple point de vue de la moralité, de la santé et de la grossesse. Presque toutes font un stage à l'infirmerie, puis à la section des malades, car presque toutes, hélas, en même temps qu'elles ont appris l'amour vénal, en ont aussi acquis le mal. J'ai parcouru ce quartier de la misère physique où les parquets ont l'éclat des glaces. Quelques-unes des enfants dont la peau porte les atteintes du « mal joli » n'avaient pas quinze ans. Je feuilletai le dossier de l'une d'elles, Marie-Rose. On y lisait, « née de père buveur, coureur, violent, et de mère nerveuse, usée par les difficultés de la vie ». Marie-Rose avait été sténo-dactylographe. Elle disait :

— Que me reproche-t-on ? D'avoir connu des hommes ? Mon père n'a-t-il pas commencé le premier ?...

Elle ne faisait pas mystère d'aimer un mauvais garçon, un « bon mac », comme elle disait, André, et de lui avoir juré de lui revenir à l'expiration de sa vingtième année...

Une autre enfant, Lauta, avait, semblait-il, acquis son mal en correction, car à moins qu'elle n'eût pas été examinée, il paraissait impossible que sa maladie n'eût pas été révélée par les analyses, à Cadillac, où elle venait de passer une année. Elle aussi gardait au cœur le souvenir d'un « coquin », dont elle décrivait avec amour l'étrange beauté.

Henri DANJOU.

(Suite à la page 11)

LA LOI DU

New-York.
(De notre correspondant particulier.)

NE fois de plus, la terreur a régné à Chicago. La « conférence de désarmement » tenue au mois d'avril par Capone le Balafre, n'a eu pour conséquence qu'un armistice de quelques semaines.

Ce fut d'abord l'exécution sommaire de quatre « magnats de la bière » et de leur amie, surpris au cours d'un souper fin dans une auberge située à une quarantaine de kilomètres de Chicago.

Les meurtriers ne se donnèrent même pas la peine d'entrer ; ils pointèrent leur mitrailieuse sur les fenêtres de l'auberge et fauchèrent littéralement les cinq convives réunis autour de la table.

Quelques jours plus tard, cinq membres de la bande de Bugs Moran, ayant remplacé les hommes massacrés le jour de la Saint-Valentin, furent supprimés à leur tour. On compte parmi leur nombre un des plus fameux lieutenants de Moran, Mac Laughlin le Rouge, dont le cadavre fut repêché dans les égouts de Chicago.

Mais la terreur atteignit son point culminant le 10 juin avec l'assassinat du célèbre reporter du « Chicago Tribune », Jake Lingle, surpris par la main noire en plein centre de la ville.

Le policeman et le gamin de Chicago

L'homme que la vengeance du « gangland » vient de frapper était un des reporters les plus brillants de la presse américaine.

En effet, Lingle était reçu dans la société la plus élégante ; mais il avait en même temps ses entrées dans le fameux *underworld*, le monde souterrain, où maint affilié le traitait en camarade. Enfin, il était l'intime du commissaire de police de Chicago, William F. Bussel.

Cette amitié datait de loin. Lingle avait débuté dans la vie comme garçon de bureau et était entré à 15 ans au service du « Chicago Tribune ». A cette époque, Bussel était un simple policeman, un « cop » de quartier. Un jour qu'il rencontra Jake, le « cop » entama la conversation avec le gamin. Le lendemain ils firent les cent pas côte à côte. Dès ce jour, Jake commença à apprendre son métier de reporter du monde criminel. Bussel l'initia à la vie secrète de la grande cité et aux mystères du gangland.

Quelques années plus tard, Jake écrivit son premier article pour le « Chicago Tribune » et Bussel gagna ses premiers galons. Les deux amis firent rapidement carrière chacun dans son domaine et lorsque Bussel atteignit le sommet de la gloire et fut désigné en qualité de commissaire de police de Chicago, Jake avait déjà acquis une grande notoriété dans les milieux de la presse.

Quant au public, il lisait avec avidité ces remarquables reportages qui donnaient des détails hallucinants sur la vie criminelle de Chicago. Comment Jake obtenait-il ses renseignements ?

Grâce à son ami Bussel, qui mettait à sa disposition les informations des détectives et lui permettait de se mettre en contact avec les malfaiteurs que les rafles de police amenaient chaque nuit au poste.

C'est au cours

de ces entretiens à cœur ouvert que Jake se lia d'amitié avec un grand nombre des habitants du monde souterrain : bandits, bootleggers, intermédiaires, lieutenants des grands tzars de l'alcool se laissèrent gagner par la gaité, la bonne camaraderie, les manières affables du reporter. Lorsque ces hommes étaient remis en liberté, Lingle les retrouvait dans les « speakeasies », « les saloons », les « clubs » où se réunissent secrètement les *gangsters*. Il devint un habitué de ce monde exclusif, dont il avait gagné la confiance.

On était sûr de lui ; on savait que ce charmant garçon au sourire franc ne trahirait personne. On lui permettait de glaner librement les détails pittoresques pour ses « papiers ».

Des menaces au téléphone

Bien entendu, de pareilles relations, même lorsqu'elles se créent dans une atmosphère de cordialité, dont Lingle possédait le secret, ne vont pas sans danger.

Jake comptait bien des amis puissants parmi les représentants du *gangland*, mais ces amitiés mêmes risquaient de se tourner un jour contre lui. Il était au courant de bien des choses, qu'un citoyen de la « capitale du crime » a pour premier devoir d'ignorer.

Lingle connaissait personnellement Al Capone auquel il fut présenté par le célèbre bandit Johnny Sorrio, gangster italien, amateur d'opéra. Il avait connu également Jim Colosimo, cette vedette du « gangland », propriétaire de cabaret et politicien de grande envergure qui finit, comme la plupart de ses collègues, par être assassiné sur l'ordre d'une bande ennemie.

Lingle avait approché bien d'autres bandits et bootleggers non moins illustres.

Connaissant l'amitié qui liait le reporter au commissaire de police, les brasseurs d'affaires louches cherchaient à mettre à profit ses relations puissantes. Mais Jake était catégorique sur ce point. S'il s'engageait à ne pas trahir les secrets du gangland, il refusait avec non moins d'énergie d'être l'intermédiaire entre le gangland et la police. Quelques jours avant son assassinat, Lingle fut appelé au téléphone dans les bureaux du « Chicago Tribune ».

C'était Boss Mc Laughlin, tenancier de maisons de jeu, qui demandait son intervention auprès des autorités. Jake, fidèle à son principe, refusa. Au cours de la conversation il avait passé un des récepteurs à un camarade, qui fut ainsi témoin de l'entretien. Il entendit Mc Laughlin s'écrier avec fureur : « Si c'est comme ça, je te réglerai ton compte, et je t'assure que cela ne sera pas long... »

En effet, le compte de Jake Lingle fut réglé au bout de quelques jours...

Le meurtre

Le 20 juin, le reporter avait, selon son habitude, déjeuné au café de l'Hôtel Sherman. Son repas terminé, il s'entretenait avec quelques amis dans le hall de l'hôtel, puis sortit et se dirigea vers la gare centrale de banlieue où il de-

vait prendre le train pour le champ de course de Washington Park.

Car non seulement Lingle était un amateur des sports hippiques, mais encore il se plaisait à se mêler à la foule hétéroclite qui se presse aux champs de course pendant les grandes épreuves. Il y découvrait mille ramifications du monde un peu spécial qu'il fréquentait.

Comme il allait s'engager dans la gare souterraine située sous la Michigan Avenue, trois hommes installés dans une automobile qui stationnait au coin d'une rue, le hélèrent.

« N'oubliez pas de jouer sur *Hy Snyder* ! » Lingle leur adressa un geste amical et s'éloigna en riant. Il ne se doutait pas que les paroles qu'il venait d'entendre étaient un signal convenu par ses ennemis. Aussitôt, deux hommes, surgis on ne sait d'où, lui emboîtèrent le pas.

Lingle, inconscient du danger qui le menaçait, s'engagea dans le passage souterrain.

Un témoin qui assista à la scène, décrivit le meurtre dans les termes suivants :

« Je venais de quitter mon train, et me trouvais également dans le passage souterrain. Je vis la victime qui marchait dans ma direction, accompagnée de deux hommes, un de chaque côté. Puis l'un d'eux demeura en arrière pour acheter un journal. Une seconde plus tard, une détonation retentit... »

L'agression eut lieu devant un grand nombre de voyageurs qui étaient descendus d'un train de banlieue ou s'apprétaient à monter en wagon. Après la détonation, plusieurs personnes virent distinctement un des compagnons de Lingle jeter un revolver qu'il tenait en main, puis enjambrer la balustrade, et se précipiter en courant dans la direction de la Michigan Avenue où il se perdit dans la foule. Son complice eut également le temps de prendre instantanément la fuite, et lorsque la police s'élança sur leurs traces, les deux hommes étaient loin.

Cependant, le corps de Lingle, qui avait été tué net, gisait dans le passage souterrain, sous les yeux des passants terrorisés.

La police isola immédiatement le cadavre, prit des photographies et se livra aux premières investigations. Le revolver, jeté par l'assassin sur la voie publique, et ramassé par les détectives, fut soumis à l'examen du service d'identité

Le cadavre du reporter



Les imposantes obsèques de Jake Lingle.

dollars à l'homme qui vengera la mort de Lingle en démasquant non seulement le meurtrier, mais la formidable organisation qui a préparé ce crime.

Lingle en savait trop!...

Car c'est un de ces « syndicats du crime » formés au sein du gangland qui est responsable, sans aucun doute, de la fin tragique du reporter.

Le gang est régi par une loi sévère que nul n'ose enfreindre sous peine d'un châtiment implacable : solidarité, obéissance au chef, élimination des faibles, et surtout *discretion et silence absolus*.

Comment les gangs se forment-ils ? Ils recrutent leurs cadres dans les bas-fonds, parmi les éléments criminels et la jeunesse avide d'aventures et de « jeux violents ».

Parfois les équipes se constituent sur les bancs des écoles et dans les cercles athlétiques.

Les exemples de bandes ou gangs d'enfants sont assez fréquents en Amérique.

On cite le cas d'une de ces équipes de petits écoliers qui pillait systématiquement les marchands de glace. Selon leur propre aveu, ils ne manquaient pas d'argent de poche et organisaient ces raids afin de se procurer des sensations violentes...

Les gangs d'enfants possèdent, de même que les bandes d'adultes, un règlement qui doit être rigoureusement observé.

De récentes statistiques ont enregistré environ 1.300 associations secrètes à Chicago. Mais la plupart de ces équipes sont à l'état embryonnaire ou formées de tout jeunes gens qui se trouvent encore au stade d'entraînement. Le célèbre écrivain Edgar Wallace, estime qu'il existe actuellement à Chicago une vingtaine de grands syndicats

judiciaire. Mais aucune empreinte digitale n'y fut révélée. Cela d'ailleurs n'avait rien d'étonnant.

A quelques pas du cadavre, les agents avaient ramassé un gant de soie, porté par l'agresseur, et dont il avait eu soin de se débarrasser en même temps que de son arme.

Une prime de 55.000 dollars

L'assassinat de Lingle déclencha une véritable tempête d'indignation. Le « Chicago Tribune » mena une attaque à fond contre la défection de la police. Le grand journal offrit 25.000 dollars de récompense à quiconque aiderait à mettre la main sur l'agresseur. La plupart des autres journaux américains soutinrent énergiquement leur confrère, considérant que le meurtre de Jake Lingle était un défi lancé par le gangland à la presse. La bataille était engagée sur tout le front. Grâce à de généreux concours la somme initiale offerte par le « Chicago Tribune » fut plus que doublée ; à présent, les journaux offrent 55.000

GANGLAND

dont la « slot-machine » (sorte de roulette fort ingénieusement conçue) sont pratiqués par les syndicats sur une vaste échelle.

La liste noire

Détective a plus d'une fois parlé des grandes vedettes du Gangland, tels que Capone le Balafre, châtelain de Miami, magnat des bootleggers du Sud de Chicago ; son rival, Joé Aiello, bandit italien, président de l'Unione Siciliana, et chef des bootleggers des quartiers Nord ; Bug Moran, dont les hommes ont été par deux fois massacrés par des bandes rivales, mais qui lui-même a exécuté plus d'un gangster ennemi sans jamais se laisser prendre par la police.

Bien d'autres noms ont illustré les annales sanglantes du Gangland.

Il y avait « Big Jim » Colosimo, un allié de Jorrio et de Capone, tué dans la salle du restaurant qu'il gérait. C'était le doyen des gangsters, et on disait de lui qu'il s'était fait trop vieux, et qu'il n'avait plus la force de tuer de ses propres mains. Ses ennemis en profitèrent pour l'abattre.

Il y avait Dion O' Banion, ancien enfant de cœur, bandit dangereux et brasseur d'affaires, qui fut un des rivaux le plus actif de Capone. Il subventionnait royalement la police qui le laissait tranquille. « Là où nous donnons 200 dollars, O' Banion en donne mille », disait Capone en soupirant. Lorsqu'il mourut (assassiné dans sa boutique de fleuriste) un magistrat de Chicago fit son « éloge funèbre » dans ces termes :

« Notre ville peut se réjouir de la disparition de ce criminel notoire, coupable de 25 assassinats ».

Malgré ce chiffre imposant, O' Banion ne fit durant toute sa vie que 12 mois de prison ; sa générosité à l'égard de la police lui avait procuré la sécurité de ce côté-là.

Il faut encore citer les frères Genna, gangsters italiens, qui terrorisèrent Chicago il y a de cela quelques années, et qui livrèrent à la police une bataille effroyable avant d'être capturés. Ils avaient été trahis par l'un des leurs ; le traître, Jony Genna, n'échappa point à la vengeance de ses frères, bien que ceux-ci fussent en prison. Il fut abattu sans pitié par ses camarades demeurés en liberté...

Aujourd'hui il ne reste plus que trois vedettes

Schröder, « la Tigresse Rouge » dont *Détective* a conté l'histoire. Mais dans la plupart des cas, les femmes se contentent de jouer des rôles secondaires ; épouses ou maîtresses de gangsters, elles portent leurs fusils et fourbissent leurs armes.

Une vieille tradition de chevalerie, importée d'Islande, subsiste au sein du Gangland. Il arrive très fréquemment, qu'une bande prenne sous sa protection telle ou telle femme qui mérite la sympathie ou la pitié ou dont l'existence est liée à celle du gang.

Le « Fauteuil de la Mort »

Le secret absolu, obtenu par les syndicats du crime aussi bien de la part de leurs affiliés que de la part de leurs victimes, rend ces associations absolument invulnérables.

Il y a dans les quartiers de police de Chicago, un fauteuil où prennent place les bandits arrêtés et soumis au grilling. Les gangsters l'ont surnommé « le fauteuil de la mort », non pas parce que ceux qui y font des aveux trop précis sont envoyés à la chaise électrique, mais parce que la vengeance de leurs camarades les frappera inévitablement à leur sortie de prison.

En effet, ce n'est pas la justice officielle que le gangster redoute, (il connaît trop bien les méandres de la loi et la façon d'échapper à ses mailles) — c'est devant la main noire qu'il tremble, car il sait que le châtiement qu'elle inflige est impitoyable.

Quelques jours avant le meurtre de Jake Lingle, on retira de Harlem River le cadavre d'une femme atrocement mutilée ; il fut identifié par la police, comme étant celui d'Anna Urbas, maîtresse d'un bandit qui fut récemment exécuté par la Main Noire.

Anna Urbas avait assisté au meurtre de son amant, elle en savait trop long sur les causes de cet assassinat et sur le compte de ceux qui l'avaient perpétré.

Sans doute, avait-elle eu l'intention de porter les faits à la connaissance de la police. Mais avant qu'elle n'ait pu parler, la main noire avait frappé.

Elle frappe tous les jours à Chicago. L'homme qui a trahi ou qui menace de trahir, l'homme qui en sait trop long, ou qui tout simplement a cherché à empiéter sur les droits et le territoire d'un rival, est impitoyablement mis à mort.

On le retrouve criblé de balles sur quelque route de banlieue, ou gisant dans son auto au coin d'une rue populeuse.

Jake Lingle, lui aussi, en savait trop long ; il dut payer sa dette au gangland auquel il a consacré de si passionnantes études.

Vaines recherches

Dès que le meurtre du reporter fut connue, la police de Chicago mobilisa ses forces les plus redoutables. Des équipes de choix opérèrent des raids dans tous les quartiers de la grande cité. Speakeasies, clubs de nuits, dancings et autres repaires fréquentés par les gangsters furent soigneusement fouillés. Les journaux, qui se considéraient personnellement

mis en jeu par cette affaire, collaborèrent de leur mieux avec la police. Jugeant que les moyens ordinaires ne donneraient aucun résultat, la ville résolut de confier l'enquête à un homme doué d'aptitudes exceptionnelles. Le choix tomba sur l'Ambassadeur Dawes, qui venait de débarquer à New-York. Mais Dawes déclina l'offre.

Deux jours plus tard, le Commissaire de Police Bussel, et son adjoint le détective John Stege, étaient destitués pour incompetence.

Un millier d'arrestations opérées au lendemain du meurtre ne donnèrent aucun résultat.

L'assassin de Lingle, l'homme au gant de soie qui avait perpétré son crime sous les yeux de nombreux témoins, demeurait introuvable.

La réponse du Gangland

Chicago a demandé que justice soit faite...

Au cours de meetings monstres, du haut des chaires des églises, au coin des rues, dans les clubs et aux sièges des institutions sociales, des centaines, des milliers de voix, ont réclamé le châtiement suprême pour les assassins de Lingle.

Afin de satisfaire l'opinion publique, le Président de la Chambre criminelle de Chicago a constitué une Haute Cour qu'il a chargée officiellement de l'enquête.

Au bout de quinze jours d'investigations, on crut tenir un suspect, un seul, mais qui pouvait fournir des détails précieux...

Il s'agissait d'un certain Jack Zuta, « Prince » de la bande d'Aiello, que la police s'empressa de soumettre au grilling.

Installé dans le « fauteuil de la mort », Zuta se montra plus loquace que la majorité des gangsters.

Lui ayant soutiré quelques renseignements intéressants, la police remit le bandit en liberté et l'invita à regagner son domicile.

L'homme pâlit :

« Si je rentre sans escorte, mon sort est réglé ».

Zuta fut reconduit chez lui en automobile entre deux policiers. Le lieutenant de police Barker prit le volant.

A peine s'étaient-ils engagés dans l'une des grandes artères de Chicago, qu'une autre automobile les rattrapa. Elle était conduite par un homme de haute stature, coiffé d'un panama.

Deux hommes descendirent de la voiture et sautèrent sur le marchepied de l'auto de la police.

La bataille s'engagea. Une grêle de projectiles balaya la rue. Le public qui sortait d'un théâtre, se trouva pris entre deux feux et se dispersa en poussant des cris de panique.

Zuta profita de l'affolement général pour prendre la fuite.

Tel fut l'épilogue de ce premier interrogatoire auquel le Gangland a répondu du tac au tac.

Il est fort douteux qu'un nouveau témoin se risque à apporter des précisions à la police. La loi du Gangland est formelle : C'est le silence ou la mort.

Roy PINKER.



du crime, qui détiennent le pouvoir effectif du gangland.

Ces vingt syndicats recrutent leur personnel inférieur dans les bandes juvéniles qui forment une sorte d'école préparatoire du crime.

Mais les grands chefs du gangland n'appartiennent guère à cette racaille des bas-fonds. Ce sont de véritables vedettes, souvent fort distinguées, et millionnaires pour la plupart.

L'un d'eux n'a-t-il pas déclaré que le bootleg est le métier le plus lucratif des Etats-Unis, et que depuis que la prohibition a été proclamée, le gangster porte du linge de soie et possède des automobiles de luxe.

Un gangster, surtout s'il est mort d'une mort violente, est enterré avec une pompe tout orientale, et son cercueil disparaît sous une avalanche de gerbes et de couronnes.

Le « Racket »

Les différentes modalités de crimes auxquels se livrent les gangsters sont désignées en bloc sous le nom de *Racket*.

Le Gangster ou Racketeer peut choisir parmi un grand nombre de professions, mais il se spécialise généralement dans un genre déterminé : il y a le voleur à main armée, le bootlegger, le bourreau chargé d'exécuter les sentences prononcées par les chefs, le lanceur d'ananas (ou bombes), le trafiquant de stupéfiants, le hijacker qui fait la guerre aux bootleggers rivaux et les dévalise de leurs biens, enfin le fabricant de « marchandises vertes » (ou faux monnayeur). Ils tiennent leurs assises dans le quartier de South Halsted Street, considéré comme le quartier chic du gangland, réservé à l'élite, ou dans les cabarets borgnes des faubourgs d'où l'évasion est plus facile dans le cas d'une descente de police. Certains villages des environs servent également de repaire.

La traite des Blanches et les jeux de hasard,

Les Capone, Aiello et Bug Moran, qui se guettent mutuellement. Autour de ces grands chefs se groupent les lieutenants, plus dangereux et plus féroces que leurs maîtres, puisque ce sont eux qui mettent en pratique la loi du gangland, et sont continuellement exposés à tous les dangers du métier.

Ainsi, Capone dispose d'un véritable conseil de guerre formé par des affiliés à toute épreuve : Jake Guisick, « le penseur », Dennis Cooney, « le grand vieillard » qui se spécialise dans les chantages en gros, Frank Witte, l'as de la fraude fiscale, Harry, dit « Pouce Graisseux » et son adjoint Hymie Levine, tenanciers de Speakeasies, enfin les trois « tueurs » : Jack Hieman, Jack Mac Gush et Charlie Fischetti et le garde du corps de Capone, Frank Rio.

Les gans comptent parmi leurs membres quelques femmes, dont les plus célèbres furent Bell Star, la « tueuse aux cheveux courts », Kitty Kell, « la gun-girl de Brooklyn », Honey, « reine des bandits » et Irène



La passerelle de « l'Elevated », où fut tué Jake Lingle.

PETITES CAUSES

Deux lettres d'amour

Les plus belles causes ne sont pas toujours celles dont on parle, dont la chronique s'empare fiévreusement et qui sont relatées sur plusieurs colonnes dans les quotidiens.

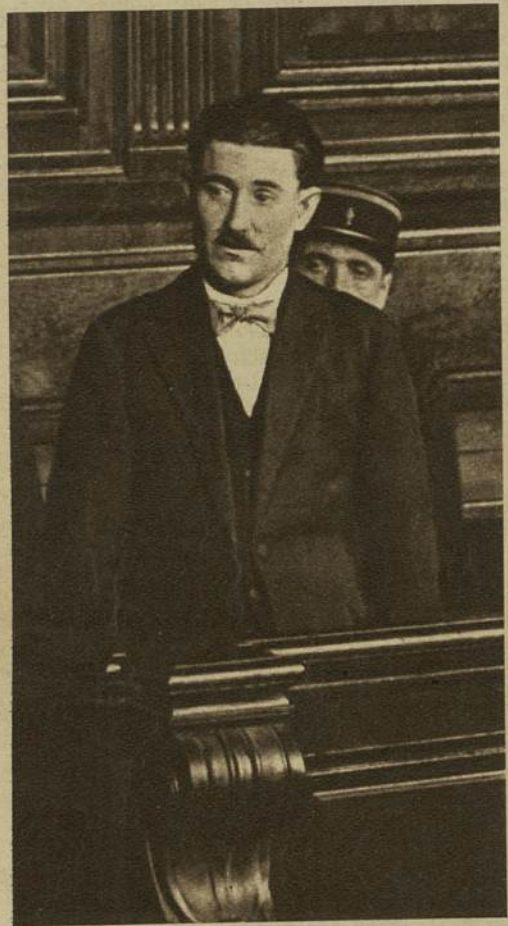
Elles se dissimulent, le plus souvent, dans la discrétion d'une fin d'audience, passent inaperçues au milieu des autres, et il faut, pour les découvrir, exercer une curiosité vigilante, prêter l'oreille, surprendre une attitude, un mot, qui, brusquement, donnent au procès, le plus banal en apparence, une valeur insoupçonnée.

Ainsi dans la masse chaotique des drames, des vaudevilles, des histoires cocasses ou douloureuses, qui, chaque jour, sont remuées au Palais, on peut saisir parfois un "cas" exceptionnel, un document prodigieux qui mérite bien d'être extrait de la masse, parce qu'il constitue une surprenante illustration de la vie.

L'histoire de Jehan-Gustave Marche est un de ces "cas", et sa correspondance sentimentale est un document du plus précieux intérêt.

L'histoire était contée, l'autre jour, à la 10^e chambre correctionnelle. Le type même de l'affaire insignifiante au premier abord : un contremaître avait été frappé par Gustave Marche, qui lui avait asséné sans provocation des coups de pied et des coups de poings. Le contremaître avait porté plainte contre son agresseur qui était poursuivi en correctionnelle.

Le fin mot de l'histoire, c'est que Gustave avait été mis à la porte de l'usine et remplacé par celui



Louis Bellet, qui tua sa maîtresse, Lucie Lair, qui l'avait abandonné, a été condamné à six ans de travaux forcés.

qui devait être sa victime... Il lui en voulait à mort d'avoir pris sa place, d'autant que la place était bonne.

Gustave, en effet, ne s'était pas contenté de remplir les fonctions de contremaître ; il était devenu l'amant de la fille de son patron...

Joli garçon, estimant que ses charmes devaient être appréciés à leur juste valeur, il avait réussi à prélever chaque mois, grâce à la complicité bienveillante de sa maîtresse — qui tenait la comptabilité — des sommes fort importantes.

La jeune Rosette adorait son amant ; elle l'aimait d'autant plus qu'il lui coûtait plus cher... car les exigences de Gustave prenaient un tour dangereux : elles devaient rapidement atteindre le chiffre de 100.000 francs. Mais Rosette, toute à sa passion, "truquait" les livres, oubliait les principes de la plus élémentaire arithmétique, se trompait dans ses calculs, omettait d'inscrire les rentrées d'argent, les factures encaissées, au plus grand profit du contremaître...

Cette comptabilité désordonnée et cette passion auraient continué longtemps sans doute : Rosette aurait entraîné — d'un cœur frémissant — l'usine paternelle dans la plus désastreuse des faillites, si la distraction de Gustave Marche n'avait provoqué la catastrophe.

Voici comment : Gustave avait été envoyé pour quatre semaines dans une petite ville de la banlieue parisienne, où le père de Rosette voulait installer une succursale : amant réputé de la fille, il était, aux yeux du père, un collaborateur non moins précieux... Et de fait, le m... avait des qualités d'intelligence et même — est-ce contradictoire ? — des qualités de travail remarquables...

Il écrivait presque quotidiennement à sa maîtresse des lettres brûlantes de tendresse ; et il écrivait aussi quelquefois à sa femme, car il était marié ; or, dans le ménage de Marche, quelques jours avant son départ de Paris, s'était produit un incident : une voisine bavarde avait raconté à

Gustave que sa femme le trompait ; Gustave ne tolérait pas ces infidélités ; lui, il se permettait tout, mais on verra un peu plus loin les nobles mobiles qui le faisaient agir ainsi à sa guise. Il avait donc fait à sa femme une scène violente : du coup, elle le laissa sans nouvelles. Ce fut pour rompre ce silence prolongé que Gustave lui écrivit, le 5 décembre 1928, le billet délicieux qu'on va lire.

Mais le malheureux, par une distraction folle, mit dans la même enveloppe la lettre destinée à la maîtresse et celle réservée à la femme. Et, il envoya le tout à Rosette !

On comprend la stupeur et la rage de celle qui se croyait aimée et qui, par le plus cruel jeu du sort, se vit soudain bafouée abominablement. Elle conserva les deux lettres...

On en fit à l'audience une lecture réjouissante : D'abord, la lettre à la femme :

Ma petite Lice,

Je suis vivement surpris de ne recevoir aucune lettre de toi, je crois chaque jour avoir de tes nouvelles, mais rien jusqu'aujourd'hui. Pourquoi ce silence ? Tu m'en veux certainement de cette histoire de lundi. Tu as eu tort, car tout autre que moi aurait agi de même. Je n'ai fait que te répéter ce qu'on m'avait dit (il s'agit des ragots de la voisine).

Enfin, je considère ceci comme une affaire terminée, et je te prie de n'en tenir rigueur à personne. Je te prie de m'écrire longuement, j'aurai ta lettre avant dimanche. Ne t'inquiète de rien, ma petite Lice, et laisse-moi faire, reste tranquille ; laisse dire les gens. Tu verras que le jour où j'aurai obtenu ce que je désire, je laisserai tout cela tomber royalement, mais, pour l'instant, je dois persister dans mon idée.

Tu sais que si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue singulièrement ; songe aux heures difficiles que nous venons de passer. Accepte de bon cœur ces quelques ennuis (sic), car si je te les procure, ce n'est pas de plein gré, tu le sais parfaitement, mais je veux arriver et, c'est ce que tu dois absolument comprendre, à profiter de la vente de l'usine dans la plus large mesure. Après, ma foi, je leur dirai un bonjour avec un beau sourire.

Il faut un peu de patience et surtout pas de scandales ni de discussions ; ces choses-là n'attirent rien de bon, tandis qu'une bonne diplomatie de notre part à tous les deux me mènera au résultat que je t'ai expliqué. Ainsi que je te le dis dans ma lettre de mardi, tu dois oublier la question "femme", en l'occurrence, car tu sais que cela m'intéresse bien peu, tu peux en être certaine, pour n'envoier qu'une affaire à faire.

Tu le vois, je te soumetts et t'explique nettement ma façon de voir ; de vive voix, tu m'entendras t'expliquer mieux ce qui me fait agir de la sorte et tu m'approuveras ; la chose se passant discrètement, personne n'y verra rien et après récupération de l'argent qui se chiffre assez fort en ce moment, nous aurons de bien meilleurs jours.

Ne t'embarrasse pas de questions sentimentales...

Au revoir, ma Lice, reçois mes plus affectueux baisers. Gros bécots...

Gustave.

Et l'autre lettre :

Rosette, ma grande aimée,

Dans mon dodo, toute ma pensée va vers toi... A quand la réalisation du beau rêve que nous avons fait ? Se retrouver chaque matin dans les bras l'un de l'autre, heureux, pleins d'enthousiasme et de confiance ? Tout cela doit être si beau.

Ma Zette aimée, je dois donc attendre jusqu'à samedi pour goûter à tes lèvres ? C'est bien long...

Tu vas me taxer d'égoïsme... Non, grande aimée ; il y a surtout, en moi, un cœur qui bat un rythme saccadé, toutes les fois que l'image chérie se présente et c'est fréquent dans le cours d'une journée. Il y a l'alliance absolue du cœur et l'ineffable joie de notre amour... Est-ce réciproque, ma Rosette ? Oui, je le crois... C'est donc bien le bonheur sans trêve qui nous attend.

Plein de toutes ces belles pensées, je vais te quitter, ma toute jolice, et vais attendre le sommeil avec ton image sous mes paupières.

Rosette chérie, je te quitte ; que cette petite lettre t'apporte le meilleur de moi-même, toutes mes pensées les plus tendres et sur toi les plus passionnés baisers de ton

Gustave.

Gustave Marche n'osa pas comparaître devant le tribunal ; par défaut, il fut condamné à un mois de prison ; le contremaître qu'il avait roué de coups, obtint 2.000 francs de dommages-intérêts.

Jean MORIÈRES.

Châtiment

... Louis Moreau, accusé d'avoir tué et dépecé le manœuvre Ordroneau (1) a été condamné par la Cour d'Assises de la Loire-Inférieure aux travaux forcés à perpétuité. La femme Hilaireau, sa complice, a été acquittée.

... Mme Renaux qui, à Billancourt, vitriola Mme Labat, qu'elle croyait sa rivale (2), a été condamnée à 3 ans de prison et à 170.850 francs de dommages-intérêts.

... L'avocat belge Roger Lannoy, chez qui succomba d'une intoxication causée par la cocaïne la jeune danseuse Madeleine Cariaux (3), a été condamné par les juges de Bruxelles à 15 mois de prison.

(1) Voir « Détective » n° 81.
(2) Voir « Détective » n° 89.
(3) Voir « Détective » n° 86.

Le Détective E. GODDEFROY
ex-Officier Judiciaire
8, rue Michel Zwaab - BRUXELLES

ACHETEZ vos BAS SOUS-VÊTEMENTS-CHAUSSETTES directement à l'usine vous les paierez bien moins cher

Filatures de Roubaix (Nord)

UN GRAND MAGASIN DANS UNE GRANDE USINE

Redoute

Catalogue illustré N° 348 franco sur demande

HABILLEZ-VOUS
SUR MESURE AVEC

10 MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR

WILLIAMS

4, Rue du PONCEAU juste à la sortie du métro RÉAUMUR ouvert de 9 à 20^h Dimanche matin

Actuellement Semaine - Réclame chaque visiteur reçoit un superbe briquet

LES EMPLOIS AUX COLONIES

De nombreux lecteurs souhaitent connaître le meilleur moyen de trouver un emploi aux colonies. Ils ont intérêt à consulter les éditions intercoloniales de LA PRESSE ÉCONOMIQUE.

Ils trouveront dans ces fascicules :

- une liste d'emplois divers aux colonies émanant directement des entreprises installées outre-mer ;
- des informations et des renseignements indispensables à ceux qui veulent s'expatrier.

L'édition n° 7 est vendue 10 francs. La série des éditions intercoloniales parues, comportant la matière de nombreux livres, ornée de 150 clichés, est vendue 25 francs.

Les mandats doivent être adressés à M. P. SENN, 24, rue de Dunkerque, à PARIS (10^e).

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

Au même prix qu'au COMPTANT Le merveilleux phonographe portatif

800 FRs PAYABLES 70 FRs par MOIS

COMPTOIR RÉAUMUR 78, r. Réaumur PARIS-2^e

Catalogue Général N° 32 adressé franco sur demande

WALDO FRANK

JOUR DE FÊTE

Traduit de l'anglais par P. SAYN et A. CUISENIER

SOUS LA TERRIBLE LOI DE LYNCH

en RÉCLAME avec PRIME

pour le prix extraordinaire de

198 fr. ou de **250 francs** avec **10 mois de crédit**

Elegant PIANO PORTATIF, garanti contre tous vices de construction, gainé pégamoid 1^{re} qualité à teintes mode, garnitures nickelées, mécanisme robuste. Diaphragme sonore pouvant jouer tous les disques aiguille et saphir avec **10 MORCEAUX DE MUSIQUE** et de **CHANT** sur grands disques au choix et en

PRIME : une jolie MALLETTE porte-disques

Offre faite par une Maison de Confiance existant depuis 28 années ayant obtenu les plus hautes récompenses.

Ecrire en joignant cette annonce pour recevoir catalogues gratuits ou venir vous rendre compte de la valeur de notre offre.

Toutes sortes d'appareils portatifs et coffrets avec disques payables à partir de 34 francs par mois jusqu'à 70 francs.

D Etablissements SOLEA, 33, rue des Marais - PARIS (10^e)
Ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures : le samedi également.

LA VIE DES FORÇATS

par Eugène DIEUDONNÉ

Préface d'Albert Londres

Collection "LES DOCUMENTS BLEUS"

Fr. 47 franco frais en sus

France Belgique Colonies

La Maison ISMAN, 1, rue Mondétour
R. C. Seine 467053 - PARIS (1^e)

porte à la connaissance des sportifs français, que la vente du **Chronomètre-chronographe populaire ADORA**

continue pendant tout l'été 1930.

Le chronomètre-chronographe populaire ADORA, fabriqué en métal blanc, finement nickelé, (fabrication suisse) est une bonne montre courante et sert pour vous donner les temps et les performances dans toutes les manifestations sportives.

Adressez vos commandes avec mandats post. de Fr. 47 la pièce (contre rembours. joindre Fr. 2 en timbres poste).

Cadran en 3 couleurs noir : heures et minutes bleu : secondes rouge : kilomètres

ENFANTS DU MALHEUR

(Suite de la page 7)

Elles étaient environ quatre-vingt du même type, presque toutes déjetées, et que le costume de la colonie rendait affreusement laides. Il était bien rare qu'elles n'eussent pas connu les bals, où les mauvais garçons vont chercher des « affaires » et des femmes, mais il était plus rare aussi qu'elles eussent toujours été nourries à leur tain et qu'elles eussent connu la paix d'un foyer. Il en était de si jeunes, de si timides, qu'il était nécessaire de faire un retour sur soi-même pour penser qu'elles avaient déjà connu l'amour...

Elles vivaient à l'écart dans la citadelle, comme des lépreux, ayant leurs réfectoires particuliers, leurs ateliers. La discipline qui pèse sur leur quartier me parut plus lourde qu'ailleurs, comme si on avait voulu punir leur esprit tandis que se guérissait leur chair ; mais leur médecin les traitait avec douceur, avec bonté.

Les mères

Je quittai ces tristes bâtiments en même temps qu'en sortait Jeanne Périer, la fille que j'avais rencontrée sous les murs de la citadelle. On ignorait encore le premier résultat de l'analyse de son sang, mais on avait déjà reconnu qu'elle offrait des symptômes de grossesse... A quatorze ans cette fille du malheur allait donner la vie...

Elle faisait déjà des suppositions... Connaitrait-elle jamais le père de l'enfant qu'elle portait ? Pour calmer la tristesse qu'en elle on avait devinée, on lui désigna le bâtiment où sont les mères. C'est un pavillon en briques roses, au milieu d'un jardin sans fleurs. Des enfants s'accrochaient aux grilles...

Je poussai la porte. Les gosses, comme une volée de moineaux accoururent criant :

— Papa !

Une femme me dit à l'oreille :

— Ils en ont changé si souvent !

On avait mis leurs mamans en pénitence !... Ils babillaient, comme tous les enfants, ne se préoccupant que de trouver sur la terre maigre du bagne un peu de sable pour y faire des « pâtés ». Leurs jeux se tenaient autour d'une vierge peinte, juchée sur un piédestal, édifée là on ne sait trop par qui, car la maison est laïque. Ils avaient de bonnes petites frimousses éveillées, bien roses, car on s'attachait, à ce que l'on m'affirma, à combattre en eux toutes les maladies, toutes les déficiences héréditaires, qui marquaient comme autant de stigmates, la plupart de ces enfants du malheur. Sans doute — et cela n'est-il pas terrible — sans doute étaient-ils plus heureux qu'ils ne l'eussent été dans les hôtels garnis et dans les chambres tristes des faubourgs où leurs mères les avaient conçus...

L'un des plus beaux, l'un des plus roses était le fils d'une criminelle. Léona, sa mère, l'avait conçu alors qu'elle n'avait que treize ans. Cette fille du malheur était l'une des rares mamans de Doullens qui ne se fût jamais prostituée. Elle était blonde et frêle. Un léger strabisme donnait à son regard une expression absente, comme si elle avait cherché ses pensées hors du monde où elle était enfermée. La plupart des filles manifestent leur détachement du bagne par un laisser-aller canaille ; elles ajustent sans soin sur elles, les robes épaisses qui les grossissent. Léona, au contraire, avait tiré tout le parti qu'elle pouvait de la bure et de son tablier à carreaux. Cette fille rougissante, ne se trouvait pas malheureuse dans son bagne. Elle disait :

— Je m'imagine parfois que je suis retournée en pension !

Il était difficile de se rappeler devant elle qu'elle avait tué. Elle avait cependant répandu la vie d'un quadragénaire, le père de son amant, le grand-père de sa fille. Maître Browning avait consolé son cœur blessé. L'histoire était des plus banales.

René M..., le fils d'un bonnetier d'Orléans, l'avait courtisée dans les bals d'Olivet, où elle allait le dimanche, puis l'avait prise. Elle était issue, elle aussi, d'une excellente famille de commerçants ; elle faisait sérieusement son apprentissage, il n'y avait donc pas, entre eux, de mésalliance. Quand ses entrailles portèrent un fruit, elle ne s'étonna donc pas que René lui fit la promesse et de reconnaître l'enfant et de la prendre pour femme... L'enfant vint, Louise, une fraîche petite fille que j'avais vue, les mains noircies par le sable du pénitencier. Le drame commença...

Léona s'était retrouvée, un peu plus tard, sur le mail d'Orléans, avec, maintenu dans ses langes, le bébé que son amant n'avait pas reconnu et que ses parents ne voulaient pas connaître.

René était auprès d'elle. Elle lui expliquait naïvement sa misère :

— Mes parents veulent que j'abandonne mon enfant... Je n'accepterai jamais...

Le jeune homme avait glissé quelques billets bleus dans le corsage de Léona. Puis, il avait excusé sa lâcheté.

— C'est tout ce que je peux faire. Mon père ne me permettra jamais de t'épouser. Je crois, moi aussi, qu'il vaut mieux abandonner l'enfant et m'oublier...

Léona s'était révoltée. René avait pleuré. Elle s'était laissée prendre à ses larmes. Elle lui avait pardonné sa faiblesse.

— Mon pauvre petit... C'est bien. Je ne m'en prendrai pas à toi...

L'argent qu'elle avait reçu, ce fut des paysans tourangeaux qui l'emportèrent avec l'enfant. La pension était payée pour six mois. Puis Léona acheta un revolver...

Elle entra dans la bonneterie. L'amour lui donnait des forces. Elle se dressa, sur ses talons, devant le gros homme congestionné, à qui pour un instant, elle avait fait abandonner le souci de ses tricots.

— Après tout, c'est pour votre petite-fille que je viens...

L'homme ouvrit la porte. Il ne la referma pas. Trois balles l'avaient étendu sur le seuil...

Acquittée comme ayant agi sans discernement, envoyée à Doullens, elle avait dès son arrivée au pénitencier, réclamé sa fillette.

— Cela n'est-il pas permis, madame ? Au moins, je m'occuperai d'elle...

Depuis trois ans, elle vivait là...

— Combien vous reste-t-il de temps à vivre à Doullens ?

— Trois ans... Louise aura sept ans... Elle pourra aller à l'école.

Elle souriait doucement. Elle dit encore :

— Le vie est bizarre... La directrice de Doullens a bien voulu intercéder auprès de mes parents pour qu'ils se réconcilient avec moi. Mon père m'écrit... Ainsi ai-je appris que mon frère a un fils... Mais nul ne veut connaître mon enfant, comme s'il était responsable... J'ai envoyé sa photographie à ma mère. Mon père me l'a fait retourner. Et savez-vous ce qu'il m'écrit ? « Ton neveu nous consolera du chagrin que nous avons eu à cause de ta fille ! »

Quelques-unes des mères de Doullens avaient



Devant moi, les petites voleuses, les anciennes ribaudes dansèrent et chantèrent.

été mariées. Celles-là, même, ne connaissaient pas toujours le père de leur enfant. Leurs maris les avaient chassées, oubliées quand la rue les avait reprises... Il y en avait aussi que l'on mariait. Ainsi de Marcelle, que l'on appelait aussi la Gitane-des-Poissonniers, en souvenir du faubourg Saint-Denis.

C'était une grande fille aux hanches fortes, très brune et qui montrait avec orgueil deux balafres, l'une qu'elle avait au-dessus du sein, l'autre dans le dos.

— Des coups de couteau ! disait-elle.

Elle ajoutait :

— C'est la deuxième fois que je reviens à Doullens. Y reviendrai-je un troisième ?

Une fille du malheur raconta, devant elle, son histoire.

— La Gitane était à Doullens depuis trois mois, lorsqu'on lui demanda si elle connaissait le père de son enfant. Elle le connaissait. C'était un commis des Halles, brave garçon qui avait eu le tort de l'aimer, mais qui ne s'était plus occupé d'elle à partir du jour où il avait appris qu'elle n'entendait pas cesser son commerce vénal. La directrice de Doullens lui écrivit, lui parlant de son fils, éveillant dans son cœur de la pitié pour la mère... Il vint à Doullens et sa colère tomba devant l'enfant. La Gitane le supplia de lui pardonner...

— Que ne ferait-on pas pour sortir d'ici, interrompit la Gitane.

— Ils se sont mariés, reprit l'autre fille. Marcelle a quitté le bagne... Mais elle n'a pas résisté à la rue. Elle est revenue à Doullens, après avoir été ramassée dans une ruelle... Son mari n'a plus voulu la revoir. Elle a apporté son enfant avec elle...

Marcelle baissa la tête, manifestant un regret de circonstance.

— Les hommes sont drôles ! Ils voient du mal partout... Je n'étais pas coupable. D'ailleurs, les « mœurs » m'en voulaient !...

Devant la pouponnière, les enfants qui s'accrochaient aux grilles m'arrêtèrent par le même cri qui m'avait salué :

— Papa !

— Et vos mamans ? dis-je.

Un des « grands » répondit pour les autres :

— Elles sont allées à l'atelier gagner des sous !

Les fiancées

Tel était le quartier où Jeanne Périer allait connaître l'adolescence et peut-être recommencer sa vie. Je me dirigeai vers les bâtiments où les petits enfants du malheur m'avaient indiqué la présence de leur mère.

Les travailleuses à Doullens sont réparties en trois catégories. Celles qui révèlent une intelligence assez vive pour qu'il soit possible de les utiliser à des travaux de couture sont groupées dans deux ateliers distincts. Dans le premier atelier, on rencontre celles qui ont satisfait pendant six mois sans punition aux exigences de la discipline. Les autres ouvrières font les mêmes travaux que les assagies, mais elles sont soumises à une discipline plus rude. Enfin, les tristes déchets d'une humanité sans race, les filles du malheur dont ni l'intelligence, ni le goût ne paraissent éveillés, sont chargées des besognes viles. On les voit dans les escaliers, accroupies, lavant les pierres et les parquets à grande eau ; dans la cour, transportant des baquets d'eau ou balayant les chemins...

J'ai visité les ateliers, j'ai cherché la place où Jeanne Périer allait s'asseoir. Les ateliers sont spacieux, bien éclairés. Ils ont été pourvus, comme certaines prisons centrales, d'un matériel moderne et comme dans les prisons, les filles du malheur sont « tâchées » — c'est-à-dire qu'elles sont tenues, suivant leurs possibilités, de faire un travail minimum chaque jour, sous peine de punition. Leur travail leur est payé. Il leur vaut, en outre, des faveurs : le cinéma, les sorties, voire le placement à la campagne ou la libération définitive. Les punitions dont les paresseuses sont frappées ont d'ailleurs été bien atténuées depuis quelques années. Elles entraînaient autrefois la mise en cellule, et l'hiver, cette punition était des plus rigoureuses, puisque les filles du malheur n'avaient d'autre possibilité de se réchauffer dans leur *in-pace*, qu'en le parcourant nuit et jour. Aujourd'hui, les cellules du quartier pénitentiaire de Doullens sont à peu près inoccupées. Je n'y ai trouvé qu'une fille du malheur, condamnée pour évasion. Les punitions habituelles sont, comme à Cadillac et comme dans un grand nombre de pensionnats, le supplice de la robe longue, du pain sec, le piquet, la privation de « cinéma ». Et puis, il y a le châtimement ultime : l'expulsion de la citadelle, le renvoi à Clermont, au Donjon des criminelles...

Une des premières filles que je rencontrai, Rosa, était si frêle, elle avait un regard si triste, que je la pris en pitié.

Elle me dit (mais n'avais-je pas déjà entendu cette histoire) :

— Depuis l'âge de cinq ans, je suis en correction. Mon père est mort. Ma mère m'avait fait commettre un vol. Je lui ai été enlevée par les juges. Elle est morte. A treize ans, ma sœur m'a fait revenir auprès d'elle. Elle se prostituait. J'ai fait comme elle. Voici quatre ans que je suis ici. En sortirai-je jamais ?

Une surveillante intervint :

— Une malheureuse enfant ! Elle se conduit bien. Elle est gentille, mais elle n'a pas de santé. Nous ne pouvons songer à la placer à la campagne. Nous ne savons à qui la confier...

L'enfant, sachant qu'elle était écoutée, pleura, vidait son cœur... D'autres filles m'entourèrent. Celles-là rayonnaient d'espoir.

L'une, Marguerite, dit :

— J'ai dix-huit ans. Je sortirai bientôt. J'ai un fiancé. Il a demandé la permission de m'épouser. Ah ! comme les jours sont longs maintenant...

Une autre, Fernande, reprit la même litanie :

— Moi aussi, je vais me marier. Tous les papiers sont prêts. Il ne manque plus que la permission du ministre...

Rosa s'effaça et s'en alla cacher sa peine dans un autre coin... Hélas, elles auraient pu, si elles avaient été, comme moi, dans les secrets de leurs maîtres, aller pleurer toutes ensemble. Car les fiancées en avaient encore pour de longs jours et pour de longues nuits à caresser leur rêve de mariage.

— Nous faisons de longues, de sérieuses enquêtes sur la moralité des jeunes gens qui les réclament pour en faire leurs femmes, m'expliqua la même surveillante. Nous n'allons pas, n'est-ce pas, fournir des jeunes filles aux souteneurs et aux traitants. Marguerite et Fernande sont dans ce cas. Leurs fiancés sont leurs anciens amis, ceux qui leur ont appris à se vendre. La police a fourni sur eux des renseignements défavorables. Nous n'en avons pas encore donné la nouvelle aux enfants pour éviter de les désespérer...

Une jeune femme passa, et tous les visages s'éclairèrent. J'ai déjà dit tout le bien que je pensais de Mlle Braconnier. Je le redis volontiers.

— Nous allons répéter, dit-elle. Les artistes du ballet viendront dans la salle de conférences préparer les premières figures.

Des mains battirent. Une surveillante gronda.

— Voyons !

Mlle Braconnier emportait avec elle toute l'affection dont les filles du malheur sont susceptibles dans leur bagne. Je voulus assister à la répétition, qui se faisait, par exception, l'après-midi, car en raison d'un anniversaire national, les ateliers chômaient.

Chaque année, les maîtres de Doullens font assister la population à une représentation théâtrale. Toutes les artistes sont choisies parmi les filles du malheur. Les actrices improvisées interprètent une pièce de théâtre et un ballet, coupé de chant, dont la musique agréable est arrangée par Mlle Braconnier, directrice de la troupe. Les filles de Doullens répètent leurs rôles et confectionnent leurs costumes, soit les jours de fête, soit le soir à la veillée, tandis que leurs compagnes sont enfermées au dortoir. Je ne sais si l'on peut se rendre compte de la faveur que représente pour une fille du malheur, la possibilité de rire, de se donner du mouvement, de s'ébattre sans contrainte, pendant plusieurs mois, chaque soir, de huit à neuf ou dix heures...

Devant moi, les petites voleuses, les anciennes ribaudes dansèrent et chantèrent. Elles étaient redevenues jolies, sous les costumes verts, jaunes, rouges, qu'elles avaient brodés avec tant d'amour. Elles avaient repris leur âme de petites filles...

Je voulus, avant de quitter Doullens, apporter cette consolation à Jeanne Périer. Elle aussi serait de ces fêtes ! Et qui sait, plus tard, interpréterait-elle le rôle envié de la « Folie » ?

Je la trouvai en classe. La maîtresse faisait une leçon sur l'heure, pour les illettrées, et je découvris qu'il y a des filles du malheur qui, à treize, quatorze, quinze ans ne savent pas encore mesurer la course du temps...

— Eh ! bien, dis-je, le premier contact que vous avez eu avec Doullens, n'a-t-il pas été trop pénible ?

— Non, dit-elle, résignée. Mais, sept ans monsieur, c'est bien long !

(A suivre.)

Henri DANJOU.

Copyright by Détective 1930.



L'entrée de la citadelle de Doullens.

Une scène de lynchage au Texas



Saint-Louis (U. S. A.) juillet.
(De notre correspondant particulier.)

Le « colonel Lynch » est apparu une fois de plus dans les États du Sud. J'ai vu son spectre se dresser à deux reprises et à deux semaines d'intervalle dans le Texas et dans l'Okloham. L'épouvante règne dans le cœur des Noirs, car la vengeance des hommes blancs est implacable.

« Un nègre a attaqué une femme blanche. » Il suffit de ces mots, pour que des citoyens paisibles, des hommes civilisés et corrects se transforment en fauves.

Et même, si cette accusation n'est que vaguement formulée, même s'il s'agit d'une simple rumeur — les poings se crispent, des lueurs sinistres s'allument dans les yeux des Blancs...

Les années passent, le système judiciaire américain se modernise, devient de plus en plus scientifique — mais la vieille loi du Lynch demeure ce qu'elle a toujours été — féroce, cruelle, d'une cruauté primitive et bestiale.

L'exécution sommaire du noir George

Hughes qui vient d'avoir lieu dans le Texas a fait revivre ces traditions atroces.

Le crime du nègre

Hughes, ouvrier noir, âgé d'une quarantaine d'années avait attaqué la femme d'un fermier Mrs Farlowe. Des sheriffs de la localité s'étant élançés à sa poursuite, il tira sur les représentants de la justice, mais fut arrêté et conduit à la prison de la ville de Sherman. A peine l'attentat fut-il connu, que les habitants organisèrent une démonstration et essayèrent de forcer les portes de la prison. La justice populaire réclamait la tête du nègre... L'assaut fut repoussé et quelques jours plus tard, Hughes put être transféré sans encombre au Palais de justice afin de répondre devant la cour d'assise.

La procédure criminelle dans le Texas est lente, et compliquée. Et la cour s'énerve. Elle avait hâte de terminer le procès, car, malgré l'ordre rigoureux maintenu dans la salle d'audience (seul quelques privilégiés avaient pu y pénétrer) l'atmosphère était lourde, orageuse... Chacun dressait l'oreille, tachant de percevoir les bruits du dehors; on savait que la foule avait commencé à s'assembler de grand matin dans les alentours du Palais de justice...

Soudain deux hommes apparurent, portant une civière. C'était Mrs Farlowe, la victime du nègre, qu'on apportait, afin qu'elle puisse confirmer la confession de son agresseur.

A son passage, une vive clameur passa dans la foule, qui comme mue par un invincible élan, s'ébranla et se rua sur le Palais.

Les Blancs donnent l'assaut

Dans la salle d'audience, les représentants de la justice avaient tressailli au premier cri qui était monté jusqu'à eux. Six gardes armés entourèrent l'inculpé, tandis que d'autres formèrent un barrage.

Il y eut un instant d'hésitation. Les juges se consultèrent et suspendirent brusquement

la séance. Tout le monde s'était levé, on se penchait aux fenêtres pour voir déferler la foule. Déjà les portes extérieures semblaient craquer sous une poussée formidable :

« A mort ! A mort ! »

Les gardes allèrent quérir des ordres; puis revenant auprès de l'inculpé, ils l'interpellèrent.

— Si tu veux, on te lâche, à toi de te débrouiller !...

Le nègre qui semblait sortir d'un cauchemar, leva sur les hommes blancs un regard de bête traquée.

— Tu as une chance sur cent d'avoir la vie sauve, si tu sais courir...

Le nègre hésitait, il tremblait de tout son corps :

— On te retire les menottes et on te laisse courir... ou bien on t'enferme dans une chambre forte, près du cabinet du juge... à toi de choisir. Vite, il n'y a pas de temps à perdre.

L'homme choisit la chambre forte. On l'emmena.

Déjà la foule avait enfoncé une des portes du palais et s'était engouffrée dans le vestibule.

Des gardes (ils n'étaient qu'une dizaine) lancèrent des bombes de gaz lacrymogène. Les manifestants furent obligés de reculer, mais

ce reflux ne dura que quelques instants. Déjà les rangs se reformaient, des hommes hurlaient de rage sous l'effet des gaz. Et ce fut un second assaut, plus furieux que le premier.

« Ils auront le nègre !... »

Hughes, dont les mains étaient enchaînées, baissait la tête comme si déjà on le conduisait au supplice. Il fut transféré sans perdre une minute dans la chambre forte. C'était une cellule blindée, située, de même que la salle d'audience, au second étage.

Le nègre s'assit sur une chaise, s'inclina, laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

A midi la situation devint critique. On avait tenté, sans grand succès, de repousser les assaillants à l'aide de lances de pompier.

Des hommes accouraient de toutes les régions avoisinantes — fils et petits-fils des vieux planteurs qui avaient fidèlement observé la loi du Lynch.

Lorsque cette loi va être appliquée, il est d'usage que les représentants de la justice et de la force publique se retirent, car il serait vain de chercher à suspendre la vengeance de la foule.

Jugeant les moyens de défense insuffisants, le Colonel Hamer, commandant les gardes, télégraphia sans tarder au gouverneur en demandant des instructions précises. La réponse vint presque aussitôt : elle était brève, mais définitive :

— Tenez le nègre si vous pouvez, mais abstenez-vous de tirer.

Ayant pris connaissance de ce texte, le Colonel Hamer, qui sans doute, avait quelque expérience dans les questions du Lynch, se contenta de murmurer :

— Cela veut dire qu'ils auront le nègre

Le Palais de Justice en flammes

Docile à la consigne, Hamer et ses hommes s'abstinrent de tirer. Un troisième assaut fut repoussé à coups de massues et de

crosses, et à l'aide de bombes lacrymogènes et de lances à incendies. Mais comment résister à la poussée de ces milliers de combattants, décidés à atteindre coûte que coûte l'homme de couleur ?

Quelques jeunes gens tentèrent de faire sauter l'édifice à la dynamite, mais les gardes eurent le temps de noyer leurs provisions d'explosif.

La lutte dura jusque dans l'après-midi. Ce fut par des prodiges d'énergie qu'une poignée d'hommes n'ayant pas le droit d'user de leurs armes à feu, parvinrent à défendre pendant une partie de la journée l'accès du Palais de justice. Mais ils n'avaient pas prévu la manœuvre extrême des assaillants.

Trois jeunes gens, ayant de 17 à 19 ans, (qui, ainsi que leurs nombreux camarades prenaient part à la manifestation) commencèrent à escalader le mur du palais. Doués d'une agilité simiesque, ils parvinrent aux fenêtres du premier étage. Des bidons d'essence furent immédiatement hissés et vidés à l'intérieur des pièces. Une flamme jaillit, et bientôt envahit l'édifice tout entier.

A mort ! A mort !

La cour qui n'avait pas quitté la salle d'audience, se précipita vers la sortie. Mais déjà les flammes formaient un infranchissable barrage, et les représentants de la justice furent obligés de se sauver par la fenêtre au moyen d'échelles apportées à la hâte. La foule ne semblait plus se rendre compte de la gravité du sinistre qu'elle avait provoqué. Une seule pensée animait cette horde, un seul cri s'échappait de ces milliers de bouches :

« A mort ! A mort le nègre ! »

Dans sa cellule d'acier, chauffée à blanc par l'incendie, envahie par l'épaisse fumée qui avait pénétré par la lucarne, le nègre subissait un lent et effroyable supplice. Aucune force humaine n'était plus capable de le sauver de cet enfer...

Mais la foule continuait à hurler en demandant sa tête.

Hallali et Curée

Autour du palais en flammes, le barrage humain se faisait de plus en plus compact et menaçant. Il empêchait les pompiers de s'approcher du lieu du sinistre; des forcenés tranchèrent leurs lances à coups de hache, usant de pierres et de bouteilles en guise de projectiles. Ils craignaient encore que leur victime ne fut libérée de son cachot avant la fin de l'incendie. Il était pourtant évident que le nègre, enseveli dans ce brasier, avait depuis longtemps cessé de vivre. Des sheriffs tentèrent de calmer les assail-

George

Hughes



« A mort le nègre ! »

LA LOI DE

lants en affirmant que Hughes était mort. Alors ce furent de nouveaux appels frénétiques.

On demandait à voir le cadavre, on continuait à croire à un escamotage. Mais comment satisfaire à cette demande ? L'incendie avait été maîtrisé à grande peine, mais l'accès du palais de justice demeurait à peu près impossible.

De plus, la porte blindée de la cellule — véritable four crématoire — avait atteint une température si élevée qu'il fallait attendre plusieurs heures avant qu'elle ne se refroidisse. Ce fait provoqua une nouvelle émeute, et, cette fois-ci les autorités résolurent de prendre des mesures rigoureuses.

Un détachement de gardes nationaux fut convoqué d'urgence d'une garnison voisine avec l'ordre de tirer en cas de nouveaux désordres.

Il n'était que temps. N'ayant pu s'emparer du cadavre du nègre, la horde furieuse s'était ruée sur le quartier noir de la ville ; plusieurs immeubles avaient déjà été mis à sac. La population noire n'avait pas attendu ce dévouement, pour prendre la fuite. Elle ne savait que trop quelles pouvaient être les conséquences directes d'un lynchage.

Environ 1.500 nègres avaient quitté la ville à la première alerte.

Voyant leurs proies leur échapper, les hommes blancs retournèrent au palais de justice. Ils continuaient à réclamer le cadavre de Hughes, mais essayèrent cette fois un feu de carabine. La nuit tombait. Profitant d'une courte trêve plusieurs jeunes gens réussirent à se frayer un chemin au milieu des décombres fumants. Il leur fallut quelques minutes pour atteindre la chambre forte et pour faire sauter la porte à la dynamite.

A travers le trou béant, ils lancèrent un lasso dont le nœud coulant alla s'enrouler autour du corps inerte et calciné du nègre. Encore quelques instants, et le cadavre, retiré de son cercueil d'acier, fut traîné dans la rue. La foule salua cet exploit d'un hurlement de triomphe.

" Victime des circonstances "

Me trouvant dans la région et désireux d'assister au procès de Hughes, je m'étais mis en route de grand matin dans la direction de Sherman. Mais mon auto fut arrêtée par des centaines de voitures qui se dirigeaient elles aussi vers la petite ville du Texas. La nouvelle du lynchage courait de bouche en bouche. Tous se hâtaient vers la curée.

J'arrivai au moment de l'épilogue. J'ai vu des jeunes gens correctement vêtus, des fermiers d'allure rude mais honnête, qui s'acharnaient sur le cadavre. J'ai vu des femmes qui exultaient, qui criaient plus fort que les hommes.

Les torches électriques éclairaient cette scène étrange, infernale, semblant sortir de quelque drame du moyen âge.

J'ai vu la dépouille calcinée de Hughes enchaînée à une auto, traînée à travers la ville, pendue, et enfin jetée sur un bûcher qui acheva de la dévorer.

Puis, lorsque tout fut terminée, les cendres du nègre furent éparpillées et emportées par le vent...

Le « colonel Lynch » réparait...

Deux semaines après le supplice de Hughes dans le Texas, un procès nègre s'ouvrait dans l'Oklahoma, dans la petite ville de Chickasha. Je m'y rendais, car je n'avais pas quitté le Sud, certain que le vent de folie n'allait pas de sitôt cesser de souffler.

Le nègre Henry Argo était lui aussi accusé

d'avoir outragé une Blanche. De ce fait, son sort était réglé d'avance.

Plus d'un millier de manifestants s'était rassemblé autour de la prison, où Argo était écroué et je me demandai par quel prodige les autorités réussiraient à épargner au nègre le sort effroyable de son frère de Sherman.

Une garde imposante et bien armée formait un barrage autour de la prison. Toutes les issues étaient soigneusement protégées et bouchées. La foule qui était venue dès le matin, était visiblement déçue et piétinait nerveusement. On sentait monter en elle une sourde fureur.

Le coup de grâce

Sans doute, cette fois-ci, les surveillants et les autorités de la prison purent croire que les précautions, toutes les précautions, avaient été prises. Mais le nègre, qui tremblait dans sa cellule, savait, par toute la force de son instinct héréditaire, qu'il ne serait pas épargné. On n'échappe pas aussi facilement au « colonel Lynch ».

Pourtant, ayant assisté au dévouement, je puis affirmer, que le destin fut clément pour Henry Argo.

Tandis que la foule impuissante, rôdait d'un air hargneux autour de la prison, un coup de feu déchira brusquement l'air.

Tous levèrent la tête. On aperçut un homme qui était grimpé sur un arbre dans la cour de la prison. Les branches se trouvaient juste à la hauteur de la cellule où le nègre était écroué. L'homme était perché à quelques mètres de la lucarne et voyait distinctement le Noir terrifié, accroupi dans un coin. Alors d'un geste assuré, il tira son revolver de sa poche, il visa...

Ce n'est que plus tard que nous apprîmes comment le nègre blessé fut évacué de sa prison grâce à l'initiative de quelques Blancs plus humains.

Une compagnie de pompes funèbres offrit ses services. Le blessé fut placé dans un cercueil et transporté dans un corbillard au lieu où il devait être hospitalisé, à une cinquantaine de kilomètres de la ville.

A peine avait-il quitté la prison que celle-ci fut d'ailleurs incendiée par la foule. Le gardien qui avait été posté devant la cellule d'Argo, — un Blanc pourtant — fut brutalisé et grièvement blessé à son tour.

Il semblait que rien ne pouvait résister devant la rage de la horde.

Pendant ce temps Argo arrivait sans encombre à l'hôpital. Mais à peine y était-il étendu sur un lit, qu'une femme blanche pénétra dans la salle, et se jetant sur le mourant, le poignarda à plusieurs reprises.

Cet acte féroce termina les souffrances du malheureux, qui échappait par la main d'une femme démente, à un supplice plus terrible.

Qu'est « Le colonel Lynch ? »

Charles Lynch, créateur de la justice sommaire américaine, est un personnage quasi-légendaire. Ce fut un rude planteur de Virginie, colonel des Tirailleurs pendant la guerre de l'Indépendance, et plus tard gouverneur de Mississipi.

Ce galant homme, qui s'était distingué dans maintes batailles, eut des démêlés avec les maraudeurs. Il leur appliqua sa propre loi, mais seulement dans les cas où les circonstances lui interdisaient de former un conseil de guerre. Ainsi par exemple, étant poursuivi par l'ennemi, le colonel exécuta sommairement un de ses prisonniers ; puis, s'étant convaincu que l'ennemi avait abandonné la poursuite, il convoqua le conseil de guerre, fit juger le cadavre en

bonne et due forme, et le pendit une seconde fois avec toute la procédure requise en pareil cas.

Pendant longtemps, le lynchage fut appliqué en Amérique, et notamment dans l'Ouest, faute d'un appareil de justice suffisamment expéditif et compétent. Dans certaines régions presque inhabitées, les pionniers n'avaient aucun recours contre les criminels, les nègres évadés ou révoltés.

Mais ce ne fut qu'après l'émancipation des noirs et la « Reconstruction » que le lynchage prit des proportions vraiment hideuses.

Les lyncheurs ont l'habitude de justifier leur acte en disant que seule l'exécution sommaire et les tortures qu'elle inflige aux nègres, parviennent à protéger la femme blanche contre les outrages des Noirs.

Mais on peut affirmer qu'actuellement les cas de viol et d'outrage chez les Noirs ne sont pas plus nombreux que chez les Blancs. Pourtant la haine de race demeure ce qu'elle fut jadis ; elle se manifeste dans le lynchage sous une forme bestiale, véritablement effroyable.

Arraché aux mains de la justice régulière, qui dans la plupart des cas demeure impuissante, l'homme de couleur est mis en pièce par la foule, brûlé au fer rouge ou jeté sur un bûcher. Les fagots et les vêtements du condamné sont arrosés d'essence. Des milliers de spectateurs en proie à l'exaltation sadique se pressent autour du supplicié.

Les femmes noires n'échappent pas au lynchage. Il suffit qu'une négresse soit la complice, ou même simplement l'épouse du condamné, pour être poursuivie par la horde féroce.

Le supplice de ces malheureuses dépasse en horreur les pages les plus sombres du moyen âge.

Dans le Mississipi, une négresse fut mise à mort au moyen de copeaux de bois enfoncés sous sa peau et auxquels on mit le feu. Une autre négresse, enceinte de huit mois fut pendue la tête en bas et éventrée.

J'évoquais ces effroyables manifestations de la fureur collective en regagnant quelques jours après l'exécution d'Argo, la petite ville de Sherman, où le nègre Hughes avait péri dans son cercueil d'acier.

Tout y était rentré dans l'ordre ; on eut peine à deviner que ces citoyens corrects et froids qui se hâtaient vers leurs bureaux, que ces braves fermiers venant des alentours pour faire leurs achats, avait pris part à cet acte de démence pure, de cruauté indescriptible et absurde : un lynchage au XX^e siècle.

Comme je rencontrais mon ami, et que je lui fis part de mes impressions, il eut un sourire :

— En effet, me dit-il, la mort de George Hughes n'a pas troublé la vie de notre cité. C'est à peine si on s'en préoccupe.

D'ailleurs, il en est presque toujours ainsi. Il m'est arrivé d'entendre bien des sermons prêchés dans les églises du Sud. Les ecclésiastiques s'élèvent contre tous les péchés, sauf contre celui du Lynch. Sans doute considèrent-ils qu'il est infiniment moins grave d'exécuter un Noir, que de jouer aux cartes, absorber du whisky ou aller au théâtre !

Tiburce GRANT.



La vengeance des Blancs est implacable.

Les lyncheurs ont mis le feu au palais de justice.

LYNCH



Empreinte digitale d'homme.



Empreinte digitale de terrassier.

XXIII. (1)

L'empreinte digitale reine des preuves.

Les dessins digitaux sont — je pense l'avoir clairement montré dans la dernière chronique — immuables depuis la naissance jusqu'à la mort. Il est, d'autre part, impossible de les altérer ou de les modifier en rien. Ces deux caractères d'immuabilité et d'inaltérabilité feraient déjà, du point de vue scientifique, quelque chose de bien remarquable. Mais, du point de vue de l'enquête criminelle et de la preuve judiciaire, ils ne feraient pas de l'empreinte digitale un argument utile, si ces dessins pouvaient se retrouver identiques sur deux sujets différents.

Or, voilà précisément où est l'extraordinaire phénomène qui met la dactyloscopie hors de pair parmi les preuves de l'identité : il n'y a pas deux individus qui présentent les mêmes dessins du bout des doigts ou de la paume des mains.

Je reviendrai, quand nous aurons à discuter la valeur de la preuve, sur les arguments scientifiques et sur les raisons tirées de l'expérience qui empêchent d'admettre qu'une coïncidence totale soit possible. Je dirai seulement, dès aujourd'hui, que le calcul montre qu'il n'y a aucune chance pour que deux empreintes soient semblables dans une série de soixante-quatre milliards.

Ce qui importe plus que les calculs, c'est que, dans la pratique, les immenses collections des fichiers dactyloscopiques, où les dessins digitaux se comptent par millions, n'ont jamais présenté deux dessins qui, de près ou de loin, pussent être confondus. Et je ne parle pas seulement des fichiers criminels, encore que ceux de Londres, de Berlin ou de Paris soient déjà d'une richesse extrême, mais des fichiers d'immigration d'Indochine, ou du registre général d'Argentine, où toute la population était représentée.

Donc les crêtes digitales présentent ce triple caractère d'être immuables depuis la naissance jusqu'à la putréfaction du cadavre, d'être inaltérables et d'être diverses au point que nulle empreinte ne peut être confondue avec une autre.

Mais on peut tirer de l'examen d'une trace digitale autre chose que la preuve la plus solide de l'identité. Elle apporte au détective, par elle-même, un certain nombre d'indications tout à fait utiles.

Et d'abord l'empreinte digitale indique le sexe de celui qui l'a laissée. Il est entendu — les anciens dactyloscopes comme Hershell l'avaient déjà noté — qu'il n'y a pas de signe défini permettant de diagnostiquer à coup sûr une empreinte d'homme d'une empreinte de femme. Mais il n'est pas un préparateur de laboratoire policier qui, du premier coup d'œil, ne distingue, cependant, dans l'immense majorité des cas, une empreinte féminine par ses crêtes beaucoup plus fines et beaucoup plus serrées. Il peut y avoir confusion avec des jeunes gens aux mains délicates. Mais, presque toujours, ce diagnostic — où entre, je le reconnais, plus d'intuition que de raisonnement — sera juste.

Il est également possible de reconnaître, dans une certaine mesure, l'âge du sujet par le simple examen de l'empreinte. Cela est très facile à comprendre en ce qui concerne la période de croissance. En effet, le nombre des lignes ne variant pas quel que soit l'âge, et la pulpe digitale augmentant de surface au cours de la croissance, il en résulte que l'écartement des crêtes s'accroît à mesure que le sujet grandit. Forgeot a montré, après une longue série d'observations, que l'on peut tabler sur les chiffres suivants. Le jeune enfant a de 15 à 18 lignes par cinq millimètres, l'enfant de huit ans 13 lignes par cinq millimètres, l'enfant de douze ans 12 lignes par cinq millimètres. A vingt ans on trouve 9 ou 10 lignes pour cinq millimètres.

Les chiffres ne se modifient plus pendant toute la période qui va de vingt à quarante-cinq ans. Plus tard des plis se dessinent, en même temps que les crêtes, s'aplatissant, ont les bords progressivement flous. Chez les vieillards très avancés en âge les lignes de l'empreinte se coupent de nombreuses barres blanches, dues au plissement de la peau.

L'empreinte digitale donne encore une indication tout à fait précieuse. C'est celle du métier. En 1892, M. Lozé, alors préfet de police, demanda à Bertillon d'étudier les déformations professionnelles, notamment celles des mains. Il s'agissait d'établir un répertoire des caractères, extérieurement discernables, qui permettraient

(1) Voir *Détective* à partir du n° 68.

PROCHAINEMENT :
MA FOLLE VIE !
par le comte
ENGUERRAND DE MARIGNY

d'identifier les cadavres inconnus dont la police parisienne a, plusieurs fois par semaine, à s'inquiéter. Alphonse Bertillon examina un très grand nombre d'ouvriers et d'employés de toute sorte et, d'ailleurs aidé par les travaux antérieurs des médecins légistes, et notamment de M. Lacassagne, il releva des cals, des synovites, des taches colorées, des bourses séreuses, des ulcérations, des piquetés, etc... qui, suivant leur position, prouvent que le porteur exerce tel ou tel métier.

Riche d'une documentation très étendue, Bertillon composa un album photographique, qui malheureusement n'a pas, que je sache, été gravé, et où l'on trouve des exemples typiques de chacun de ces signes professionnels.



Empreinte digitale avec cicatrice de coupure.

Or, le bout des doigts et la paume de la main sont le siège d'un certain nombre de ces signes. L'étude de Bertillon, qui n'avait pas été faite en considération de l'empreinte, a été reprise, à ce point de vue spécial, par Curt Weiss en Allemagne, et aussi au Laboratoire de police de Lyon. Je ne puis entreprendre ici de donner le détail de ces signes. J'indiquerai seulement quelques exemples.

Les couturières à la main, tous ceux qui s'occupent de professions analogues, et la grande majorité des femmes du peuple, offrent, sur les empreintes, un piqueté caractéristique représentant les dépressions produites par d'innombrables piqûres d'aiguilles. Ce piqueté est à la main gauche pour les droitiers, à la droite pour les gauchers : il n'est ordinairement accusé qu'à l'index. Il peut l'être au point de rendre illisible le dessin digital chez certaines couturières ou piqueuses.

Les fleuristes présentent un piqueté analogue mais moins menu, produit par les blessures ré-



Empreinte digitale avec cicatrice de coupure.

pétées qu'occasionne le contact des épinés. Le piqueté est ici uniformément étendu aux deux mains et à toutes les phalanges.

Les lavandières peuvent avoir une usure des crêtes assez forte pour que tout le dessin digital devienne indéchiffrable. Curt Weiss en a cité un cas typique à propos d'une affaire de dépeçage à Berlin.

Les verriers ont un aspect parcheminé de la pulpe digitale à la main gauche, ce qui se traduit par une empreinte à peine discernable. Les boyaudiers, les écousseuses de pois, les fileuses de lin ont une peau déchiquetée qui se traduit par des empreintes à larges taches alternant avec des blancs. Les débardeurs, les mineurs, les terrassiers, les menuisiers, les cordonniers ont, par le frottement habituel, un amincissement de la couche cornée portant sur le centre et le tiers inférieur de la phalange. Il en résulte une zone de décoloration sur l'empreinte.

Les empreintes palmaires montreront le calus des ouvriers qui manient le marteau, le durillon des coiffeurs, le bourrelet des graveurs, des menuisiers et des tourneurs, les crevasses des boulangers.

Mais il est un ordre de faits, bien plus important, parce qu'infinitement plus répandu, et que Forgeot avait déjà mis en lumière, c'est l'existence de ce que l'on appelle les durillons en surface. Tous les travailleurs, agriculteurs ou ouvriers, présentent, à partir d'un certain âge, un épiderme très épais, où les crêtes papillaires tendent à s'effacer, encore que ce soit précisément celles des phalanges qui persistent le mieux.

Il y a une conséquence essentielle à tirer de là au point de vue policier : c'est que l'on peut, à première inspection, distinguer les empreintes des ouvriers de celles des individus vivant sans pratiquer un travail manuel. Ainsi les traces fournies par un trimardeur, un cheminote accoutumé à des besognes pénibles, un ouvrier voleur par occasion, ne se confondront point avec l'empreinte très nette et très fine d'un professionnel du vol appartenant aux bandes internationales — véritable aristocratie de la pègre — habitué au luxe et à une inaction relative. De même, on peut, et le fait se vérifie quotidiennement, affirmer par le seul examen des doigts ou des empreintes, si un individu vit habituellement des produits du vagabondage spécial.

Rien ne ressemble plus, en effet, aux crêtes papillaires d'un homme du monde que celles d'un souteneur. Et ainsi, toute une catégorie de récidivistes, et des plus importantes, se signalera à l'œil du détective par la seule netteté de leurs empreintes digitales.

Ainsi donc l'examen des empreintes digitales donne des renseignements sur l'âge, le sexe et la profession. Elles donnent également des renseignements qui peuvent être fort utiles sur l'état de santé du sujet.

Je n'irai pas du tout jusqu'à prétendre qu'on peut fonder une méthode d'examen médical sur la simple considération des traces de phalanges. Ce serait bien excessif. Mais les empreintes présentent très souvent, dans des milieux où l'on n'a pas les mains fort soignées, des traces de blessures ou d'inflammations qui aident à reconnaître le criminel.

Cette question a été surtout étudiée par Verwaeck en Belgique, par Viktor Hecht en Allemagne, par d'Abundo en Italie, et par Israel Castellanos à Cuba. C'est encore là une question trop technique pour que je cherche à en donner ici un exposé complet. Je veux seulement montrer par quelques exemples le parti que le détective peut tirer des signes pathologiques présentés par les empreintes digitales.

On peut dire que, dans un service d'identité, la très grande majorité des fiches présentent au moins un doigt avec une cicatrice. Les blessures sont donc un fait quasi normal pour les phalanges. Elles se traduisent par une trace blanche interrompant les crêtes, avec, presque toujours, torsion de l'extrémité des crêtes coupées.

L'importance de ces cicatrices est telle dans l'identification des empreintes que certains dactyloscopes, comme Castellanos, ont proposé une classification topographique des cicatrices, comme s'il s'agissait d'un élément normal du dessin. Une cicatrice sur le doigt, et par conséquent dans l'empreinte, est un moyen de reconnaissance aussi précieux qu'une cicatrice du visage. J'aurai à raconter ici l'histoire d'un des premiers cas d'identification par les empreintes, où la découverte du criminel fut extrêmement facilitée par la présence d'une grosse cicatrice angulaire sur l'un des doigts.

Les brûlures profondes laissent aussi des traces apparentes. De même le panaris. Je ne parle pas des engelures, des verrues, des brûlures légères et des contusions dont les traces disparaissent très vite.

Enfin, certaines maladies générales comme la lèpre, la paralysie cérébrale infantile, l'acromégalie peuvent être reconnues par le seul examen des empreintes. Mais ce sont là des cas exceptionnels, où le détective aura grand besoin des conseils d'un médecin, s'il n'est pas médecin lui-même.

(A suivre.) **Edmond LOCARD,**
Directeur du Laboratoire de police technique de Lyon.



Empreinte digitale de femme.

Liste complète des lauréats du Concours Général "LES 13 COUPABLES"

DÉTECTIVE a décidé de réserver une surprise agréable à tous les concurrents qui ont obtenu au moins 5 points dans le classement général.

SUITE N° 1 (1)

- 35 points :** BUSSO Joseph, 60, rue du Génie, Marseille.
DELCHIEF Edmond, 1, rue Tête-de-Bœuf, Liège.
DAUNY Georges, 54, rue Saint-Blaise, Paris.
DAUNY (Mlle), 54, rue Saint-Blaise, Paris.
JUMMO René, Belligneux, par Hauteville (Ain).
MAHÉ Elie, lieutenant, vapeur "Enseigne Marie-Saint-Germain", Société des armateurs français, 36, rue de Naples, Paris (VIII^e).
ROUSSEL Aimé, 19, rue de Maubeuge, Roubaix.
ROSMAN Renée, 3, boulevard de la Motte, Epernay.
SASSIER Edmond, 23, rue Voltaire, Paris (XI^e).
SENTIS Marc, 1, rue des Bains, Cours (Rhône).
- 34 points :** DOCHOT (Mme), place Raimbeaux, Auchel.
DOCHOT Roland, place Raimbeaux, Auchel.
TOMATIS Marcel, 16, rue Poncet, Nice.
- 33 points :** CROZANT BRIDIERIS, 117, boulevard National, La Garenne-Colombes.
ROUSSEAU Gilbert, 6, rue Louis-Blanc, Bellevue.
SOUQUE Jean, Café des Sports, Cazères.
- 32 points :** CAPITAINE Emile, 384, boulevard National, Marseille.
COURNEIL Fernand, 30, rue Clavel, Paris.
CACCIAGUENA Lionel, 13, rue Burdeau, Alger.
- 31 points :** BERMOND Noël, 4, rue Louis-Blanc, Sète.
PORSON Pierre, 9, rue Denis-Papin, Pantin.
PELOSSIER Jean, chez Mme Pelletier, 10, rue de Marseille, Lyon.
- 30 points :** CHALON Julien, 22, quai de Bondy, Lyon.
CANESI, maison Clénot, 80, rue Montmartre, Paris.
DELALE Gilbert, 115, avenue de Villiers, Paris.
FAYN Jean, 135, rue de Breteuil, Marseille.
HEIDÉ S. Z., 26, rue du Faubourg Saint-Jacques, Paris (XIV^e).
LEGRAND P., menuisier, Peyrat-la-Nonière (Creuse).
PASQUERO Jean, 204, rue de la Lille, La Madeleine-les-Lille (Nord).
PORSON Armand, 9, rue Denis-Papin, Pantin.
ROBERT Francis, élève de maistrance, Ecole des Mécaniciens, Toulon.
RAVAIL Henri, 3, avenue Saint-Roch, Toulon.
- 29 points :** BOURRELY Léonce, 19, rue Félix-Piat, Toulon.
CASSAIGNE R., Ecole d'Application des Chars, Versailles.
HERNE Aurélie, 13, avenue de Clichy, Paris.
HILDE DE MONT (Mlle), rue d'Argile, 170, Anvers (Belgique).
PETITJEAN Félix, 19, rue Neuve, Arras.
PEQUIGNOT Gabrielle, 282, Calle Valencia, Barcelone.
PHOLOPPE Georges, 4, rue de Torcy, Paris (XVIII^e).
REICHEN Henri, 83, rue Vieille-du-Temple, Paris.
SEGUIN C., 45 bis, rue de Bondy, Bondy (Seine).
VERT P., 69, rue Alcide-d'Orbigny, La Rochelle.
WETZEL André, Djidjelli, Constantine (Algérie).
- 28 points :** CADOT à Levignen (Oise).
HUYSMANS, 87, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain, Belgique.
ORJUBIN Yves, 16, rue Chaigneau, Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).
RADZIG Grégoire, chez M. Charles Jacquet, 19, rue Vernier, Paris (XVII^e).
ROUSSE Raymond, 29, rue Georges-Clemenceau, Vichy.
VITALIS Jean, 11, rue Alfred-Silhol, Bessèges (Gard).
- 27 points :** MELET Emile, Commissariat Central Alger.
MARCHAND V., 3, rue Jacquard, Marseille.
POULET Aimé, 159^e R. I. A., 2^e Cie, Briançon (Hautes-Alpes).
BELGRAND Marguerite, 112, rue de Piepus, Paris (XII^e).
BLANC G. (Mlle), Employée des Postes, Limoux (Aude).
DEROCHELETTE L., 10, rue de la Bienfaisance, Louvain (Belgique).
CHAUMETTE Pierre, imprimeur, 19, rue du Vieux-Versailles, Versailles.
BARRETZ Silvain, rue d'Aure, Auchel (Pas-de-Calais).
- 26 points :** BELGRAND Lucie, 112, rue de Piepus, Paris (XII^e).
LUCCIONI Philippe, 5, boulevard de la République, Beausoleil (Alpes-Maritimes).
VALBURGER F., 11, rue Léonard-de-Vinci, Bruxelles.
DELLATTE A., 3, rue de Londres, Bruxelles.
MARTIN E., rue du Général-Gueydon-de-Dives, Rabat.
- 25 points :** CLEMENT A., 4, quai G.-Boulet, Rouen.
AUBRY Henri, 21, rue Rodier, Paris (IX^e).
BAILET François, 5, rue Pons, Le Prado, Cannes (A.-M.).
BROCHU (Mme), 8, boulevard de Strasbourg, Marseille.
GODDI Désiré, 14, rue Saint-Martin, Louvain, (Belgique).
GONDA René, 17, rue des Atrébaties, Bruxelles.
SENES (Mme), 7, rue d'Antrechaux, Toulon.
TISSOT Victor, Poste restante, Ambez (Gironde).
- 23 points :** SCHILLING J., 50, rue de Naples, Tunis.
COURLET Gabriel, Caphan, Saint-Martin-de-Crau (B.-du-R.).
GILLETTE Roger, 36, avenue de Clichy, Paris.

(Suite au prochain numéro)

(1) Voir "Détective" du 10 Juillet 1930.

SALLE A MANGER
Moderne
ronce de noyer vernie
Les 8 pièces
3.195^{fr}

N° 5 2907 du catalogue

CHAMBRE A COUCHER
En ronce de noyer,
2.950^{fr}

N° 5 2908 du catalogue

SALLE A MANGER Hollandaise
chêne massif sculpté
Les 8 pièces
1600^{fr}

N° 5 2905 du catalogue

Tous les prix et tous les styles

dans l'album illustré des

GALERIES BARBÈS

55 Boulevard Barbès, Paris 55

ne pas confondre au coin de la rue Labat. Magasin d'exposition 29 à 43, Rue Labat.

MARQUE DÉPOSÉE

Les GALERIES BARBÈS consentent à leur clientèle les avantages suivants : Bulletin de garantie à tout achat, remboursement de vos frais de déplacement, livraison ou expédition rapide FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE pour toute la France, garde sans frais des mobiliers achetés, sur désir du client.

Grandes facilités de paiement accordées sur demande.

BON pour un GRATUIT
Remplir et adresser ce bon sans engagement de votre part aux GALERIES BARBÈS
55, Boulevard Barbès, Paris-18^e

26. A. 276

Si vous préférez ne pas découper le Bon ci-dessus, spécifiez bien dans votre lettre que vous demandez l'album gratuit N° 276, en vous recommandant de "DéTECTIVE".

Concours 1^{er} quinzaine Octobre. Carrière.

DE L'ETAT

active, Toute la France. Nombreuses places. Aucun diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age 25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-2^e.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 8.404 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 8.412 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 8.416 : Carrières administratives.

Broch. 8.424 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 8.429 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 8.436 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 8.440 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 8.445 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 8.452 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 8.463 : Marine marchande.

Broch. 8.472 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, prof.

Broch. 8.477 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 8.485 : Métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. 8.490 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 8.496 : Cinéma (scénario, décors, dessin de costume, photographie).

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Un vieux remède?... Ouil
Mais toujours le meilleur

ASTHME

TOUTES OPPRESSIONS
EMPHYÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^{de}-Rue, BAISIEUX (Nord)

NOUVEAU COURS PRATIQUE
d'Hypnotisme
et de Suggestion
L'INFLUENCE PERSONNELLE
sur les autres et à distance
par le Professeur R.-J. SIMARD
Un volume illustré franco recommandé 22 francs
du même auteur :
TRAITE DE SORCELLERIE
ET DE MAGIE PRATIQUE
Un fort volume illustré franco rec. 33 francs
Librairie ASTRA, 42, rue de Chabrol, 12, PARIS (X^e)

L'ENNUI c'est LA MORT
Pour RIRE et FAIRE RIRE

Farces, Attrapes, Surprises, Articles de Physique et de Prestidigitations, Chansons, Monologues, Pièces de Comédie - Livres utiles et de Jeux, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc. Art. de Cotillon et Carnaval, Méth. de Danse, Instrument de Musique, etc. - Secrets de toutes sortes. Toujours des nouveautés. Catal. illust. cont. 2 fr. en timbres. Service m. H. Dilly, 8, r. des Carmes, Paris-5^e - Jour ou nuit

Maison de Confiance fondée en 1888

CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

GRATIS... j'envoie mon CATALOGUE ILLUSTRÉ

ACCORDÉONS

PHONOGRAPHES et tous instruments de musique
FACILITÉ DE PAIEMENT

Francis CAMPANELI A 27, Bd. Beaumarchais Paris (4^e)

A TITRE DE RÉCLAME 10 fr.

Au prix de la main-d'œuvre vous livrons une montre pour... Soignée, garantie 5 années - envoi contre remboursement. Écrire : Étab^l A.D. VICTOR, rue Améot, PARIS.

TIMBRES-POSTE AUTHENTIQUES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES
Garantis non triés; vendus au kilo
Demander notice explicative au Directeur de l'Office des Timbres des Missions.
5, rue des Moutons, TOULOUSE (France)

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, ou à volonté de l'endroit voulu. Très facile à suivre. Effets rapides et durables.
Raffermit les chairs - Sans rien avaler -
Le seul sans danger, absolument garanti.
Écrivez ou citez ce journal à : S.I. Stella Golden, 47, B^e Chapelle, Paris-10^e, qui vous fera CONNAÎTRE GRATUITEMENT le moyen.

FOYER ET FAMILLE
Œuvre recommandée pour Mariages honorables toutes situations, rien à payer, 8, r. Pierre-Chausson.

MARIAGES RICHES et pour toutes situations, de 2 à 7 h. et par corresp. France, Colonies, Étranger, M^{me} EDITHSON 84, r. Folie-Méricourt, PARIS, Place République, 1^{er} esc. dr. 2^e dr.

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h.
M^{me} CARLIS, 52, r. N-D. de Lorette

MARIAGES honorables riches et p. l. situations
M-TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

SPIRITE HINDOU

Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, aplanira tous vos soucis.
14, rue de Tilsitt (Etoile), 40 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 19-61.

AVENIR

M^{me} Bénard, 18, boul. Edgar-Quinet, Paris. voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Écrire (envoi date de naissance et 20 francs).

MAGNÉTISME AVEC SECRET
qui donne la Clef du Succès en Amour. Affaires, pour vaincre la Timidité et attirer la Fortune. Beauté, Volonté, Force, Bonheur et Richesse. Cours de 3 parties. Succès garantis. Expédition de suite c. remb. Ec. : Prof. SORDELLI, Bte 7, Nice. Jule 11.30 en timbr. p. la réponse.

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS
Voyante à l'état de veille
Tous les jours (lundi excepté), 45, r. Brochant, Paris-17^e

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thé-VOYANTE
rèse Girard, 78, av. des Ternes, de la cour, 3^e ét. Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

ON DEMANDE des spécialistes

Des centaines de situations d'avenir sont actuellement sans titulaires dans l'Aviation, l'Automobile, l'Électricité, le Bâton Armé et le Chauffage Central : cinq branches fondamentales de l'activité humaine.

L'Institut Moderne Polytechnique a créé cinq Ecoles spécialisées dans le but de former les techniciens d'élite qui manquent. Voulez-vous savoir comment vous pouvez à bref délai sans quitter vos occupations, obtenir un diplôme de MONTEUR, DESSINATEUR ou INGÉNIEUR. Demandez-nous aujourd'hui même notre programme général gratuit en spécifiant la branche qui vous intéresse.

L.M.P. 38, rue Hallé, Paris (14^e)

pour changer vos papiers peints :

LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT

18 RUE DU VEUX-COLOMBIER
TÉLÉPH. LIT-6 52-42 & 36-51

dernières nouveautés modèles exclusifs - bon marché absolu

Sur simple demande : Album 5 francs

6 FRANCS PAR PIÈCE à Agents travailleurs et COPIES faciles, 2 copies. Toute l'année. - Etablissements D. T. SERTIS, Lyon.

L. GEORGES "L'AS DES DÉTECTIVES"
13-Inspecteur de la Sûreté (Bijoux)
- 20, rue de Paradis - Provence 86-03
Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorce
Missions délicates - Prix modernes

MONDIALE POLICE

ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modernes. Prédiction 47, rue de Maulbeuge; actuellement, 6, Boulevard Saint-Denis. Téléphone Botzaris 30-74, de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS

Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 90

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

17 Juillet 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

LA LOI DU TALLION



Lire, en page 3, le dramatique article de M. LECOQ : *Œil pour œil, dent pour dent !*

En pages 4 et 5 : *La loi du Milieu (A la loyale)*, par Paul BRINGUIER.
En pages 8 et 9 : *La loi du Gangland (Le silence ou la mort)*, par Roy PINKER.